

Annexes



Extension du périmètre d'épandage du Calcifield

Wepa Greenfield SAS à Château Thierry (02)

Annexes

**Annexe 1 : Analyses du CALCIFIELD - Résultats détaillés de janvier 2019 à mars 2022
Résultats des analyses de la valeur neutralisante et de la solubilité carbonique**

Annexe 2 : Descriptifs des zones particulières

Annexe 3 : Descriptifs du cheptel et de l'assolement

Annexe 4 : Accords préalables

Annexe 5 : Résultats des paramètres agronomiques sur les points de référence

Annexe 6 : Dossier cartographique par département et par commune

Annexe 1 : Analyses du CALCIFIELD - Résultats détaillés de janvier 2019 à mars 2022

Résultats des analyses de la valeur neutralisante et de la solubilité carbonique

BILAN DES ANALYSES ÉLÉMENTS FERTILISANTS

Produit : CALCIFIELD

Type : Boue de désencrage

Période d'analyse : Du 01/01/2019 au 15/03/2022

Origine : Industrie process

Date de prélèvement	Référence de l'analyse	Date d'analyse	Laboratoire	MS	pH	C/N	NGL	N-NH4	P2O5	K2O	CaO	MgO	MO
				% (brut)			% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% MS
31/01/2019	LAB19-2568-1	13/02/2019	SADEF	57,90	7,20	62,0	0,160	0,0090	0,072	0,017	17,400	0,197	32,70
31/01/2019	LAB19-2567-1	13/02/2019	SADEF	56,70	7,50	84,0	0,120	0,0090	0,064	0,018	17,200	0,190	34,20
06/02/2019	LAB19-2569-1	15/02/2019	SADEF	57,50									
28/02/2019	LAB19-6362-1	01/04/2019	SADEF	55,70	8,40	67,0	0,160	0,0100	0,084	0,029	16,000	0,192	35,70
28/02/2019	LAB19-6363-1	01/04/2019	SADEF	55,30									
28/02/2019	LAB19-6364-1	01/04/2019	SADEF	55,40	8,00	77,0	0,130	0,0090	0,064	0,023	16,700	0,201	35,40
30/03/2019	LAB19-7467-1	11/04/2019	SADEF	56,10	8,30	70,0	0,140	0,0080	0,062	0,025	17,300	0,202	38,00
31/03/2019	LAB19-7469-1	17/04/2019	SADEF	57,20									
31/03/2019	LAB19-7468-1	11/04/2019	SADEF	57,50	8,50	70,0	0,140	0,0060	0,061	0,026	17,600	0,195	35,60
30/04/2019	LAB19-10340-1	30/05/2019	SADEF	55,20	8,50	103,0	0,100	0,0110	0,033	0,012	16,400	0,186	36,10
30/04/2019	LAB19-10513-1	12/06/2019	SADEF	55,70									
30/04/2019	LAB19-10337-1	30/05/2019	SADEF	56,70	8,90	84,0	0,120	0,0110	0,044	0,016	17,200	0,196	35,50
31/05/2019	LAB19-13166-1	02/07/2019	SADEF	54,00	8,60	76,0	0,130	<0,0050	0,041	0,011	14,900	0,174	35,80
31/05/2019	LAB19-13169-1	09/07/2019	SADEF	56,80									
31/05/2019	LAB19-13167-1	02/07/2019	SADEF	56,70	8,10	94,0	0,120	<0,0050	0,034	0,011	15,600	0,191	35,50
15/06/2019	LAB19-14730-1	22/07/2019	SADEF	56,00	7,40	89,0	0,110	<0,0050	0,035	0,010	16,900	0,176	34,50
30/06/2019	LAB19-14737-1	22/07/2019	SADEF	57,50									
30/06/2019	LAB19-14735-1	22/07/2019	SADEF	59,20	7,30	118,0	0,090	<0,0050	0,044	0,011	18,800	0,216	33,40
31/07/2019	LAB19-17693-1	22/08/2019	SADEF	59,00	8,50	114,0	0,089	0,0120	0,036	0,014	18,200	0,203	32,80
31/07/2019	LAB19-17695-1	21/08/2019	SADEF	58,40									
31/07/2019	LAB19-17696-1	22/08/2019	SADEF	57,70	8,60	270,0	0,040	0,0090	0,044	0,015	17,700	0,209	34,70

BILAN DES ANALYSES ÉLÉMENTS FERTILISANTS

Produit : CALCIFIELD

Type : Boue de désencrage

Période d'analyse : Du 01/01/2019 au 15/03/2022

Origine : Industrie process

Date de prélèvement	Référence de l'analyse	Date d'analyse	Laboratoire	MS	pH	C/N	NGL	N-NH4	P2O5	K2O	CaO	MgO	MO
				% (brut)			% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% MS
15/08/2019	LAB19-20912-1	20/09/2019	SADEF	60,30	8,70	78,0	0,120	0,0100	0,045	0,014	19,100	0,191	31,10
31/08/2019	LAB19-20910-1	20/09/2019	SADEF	59,90	8,80	63,0	0,150	0,0080	0,051	0,025	20,100	0,222	31,20
31/08/2019	LAB19-20911-1	24/09/2019	SADEF	59,80									
15/09/2019	LAB19-22973-1	14/10/2019	SADEF	57,70	8,70	83,0	0,110	0,0090	0,044	0,016	19,500	0,224	31,70
30/09/2019	LAB19-22975-1	14/10/2019	SADEF	55,60	8,60	96,0	0,100	0,0110	0,034	0,012	18,100	0,204	32,30
30/09/2019	LAB19-23196-1	25/10/2019	SADEF	56,80									
31/10/2019	LAB19-26105-1	21/11/2019	SADEF	55,70	7,30				0,035	0,012	15,500	0,190	33,70
31/10/2019	LAB19-26103-1	20/12/2019	SADEF	54,40	9,20	83,0	0,120	<0,0050	0,050	0,014	15,700	0,188	32,40
31/10/2019	LAB19-26104-1	26/11/2019	SADEF	55,20									
15/11/2019	LAB19-28528-1	18/12/2019	SADEF	56,60	8,20	95,0	0,090	<0,0050	0,043	0,016	18,200	0,196	31,50
30/11/2019	LAB19-28530-1	20/12/2019	SADEF	56,80									
11/12/2019	LAB19-28527-1	18/12/2019	SADEF	57,20	7,10	123,0	0,080	<0,0050	0,047	0,014	18,600	0,202	32,50
31/12/2019	LAB20-692-1	25/01/2020	SADEF	53,80	8,30	72,0	0,130	<0,0050	0,039	0,015	17,200	0,192	30,60
31/12/2019	LAB20-695-1	28/01/2020	SADEF	54,80									
31/12/2019	LAB20-691-1	25/01/2020	SADEF	54,50	8,30	110,0	0,080	<0,0050	0,036	0,016	16,700	0,199	32,60
31/01/2020	LAB20-2871-1	17/02/2020	SADEF	56,70	7,20	85,0	0,110	<0,0050	0,052	0,017	18,100	0,207	33,00
01/02/2020	LAB20-2869-1	17/02/2020	SADEF	56,90	7,30	71,0	0,130	<0,0050	0,054	0,015	19,400	0,213	31,80
01/02/2020	LAB20-2872-1	20/02/2020	SADEF	56,70									
12/02/2020	LAB20-3304-1	23/02/2020	SADEF	49,50	9,10	130,0	0,070	<0,0050	0,026	0,009	14,600	0,143	32,90
12/02/2020	LAB20-3305-1	23/02/2020	SADEF	56,20	8,90	69,0	0,140	<0,0050	0,051	0,018	17,100	0,180	32,60
15/02/2020	LAB20-5257-1	11/03/2020	SADEF	56,90	9,40	79,0	0,130	<0,0050	0,045	0,014	19,900	0,216	31,40

BILAN DES ANALYSES ÉLÉMENTS FERTILISANTS

Produit : CALCIFIELD

Type : Boue de désencrage

Période d'analyse : Du 01/01/2019 au 15/03/2022

Origine : Industrie process

Date de prélèvement	Référence de l'analyse	Date d'analyse	Laboratoire	MS	pH	C/N	NGL	N-NH4	P2O5	K2O	CaO	MgO	MO
				% (brut)			% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% MS
28/02/2020	LAB20-5255-1	11/03/2020	SADEF	58,10	9,20	71,0	0,140	<0,0050	0,048	0,015	19,600	0,203	32,20
04/03/2020	LAB20-5256-1	18/03/2020	SADEF	57,40									
31/03/2020	LAB20-8770-1	07/05/2020	SADEF	56,90	8,60	65,0	0,130	<0,0050	0,059	0,018	20,300	0,251	29,30
31/03/2020	LAB20-8771-1	07/05/2020	SADEF	56,50	8,20	72,0	0,120	<0,0050	0,041	0,012	19,100	0,218	30,30
31/03/2020	LAB20-8730-1	18/05/2020	SADEF	56,30									
29/04/2020	LAB20-9083-1	14/05/2020	SADEF	58,40	8,50	88,0	0,120	<0,0050	0,046	0,014	18,000	0,217	34,60
30/04/2020	LAB20-9214-1	14/05/2020	SADEF	58,00	8,90	98,0	0,110	<0,0050	0,042	0,014	17,200	0,211	34,80
15/05/2020	LAB20-11749-1	22/06/2020	SADEF	58,30	7,20	73,0	0,120	<0,0050	0,053	0,019	19,900	0,247	29,60
31/05/2020	LAB20-11750-1	22/06/2020	SADEF	59,50	7,00	80,0	0,130	<0,0050	0,052	0,020	18,400	0,255	33,90
31/05/2020	LAB20-11751-1	23/06/2020	SADEF	58,30									
01/07/2020	LAB20-14165-1	15/07/2020	SADEF	59,70									
01/07/2020	LAB20-14373-1	15/07/2020	SADEF	58,50	9,10	71,0	0,130	<0,0050	0,087	0,027	19,000	0,244	29,70
01/07/2020	LAB20-14161-1	13/07/2020	SADEF	60,20	8,60	94,0	0,110	<0,0050	0,053	0,019	18,500	0,246	33,50
15/07/2020	LAB20-17861-1	18/08/2020	SADEF	57,70	8,00	129,0	0,090	<0,0050	0,042	0,019	15,700	0,210	38,40
30/07/2020	LAB20-17876-1	27/08/2020	SADEF	58,70									
31/07/2020	LAB20-17860-1	18/08/2020	SADEF	58,30	8,30	123,0	0,100	<0,0050	0,043	0,018	14,100	0,193	42,90
15/08/2020	LAB20-20869-1	14/09/2020	SADEF	61,90	7,00	98,0	0,130	<0,0050	0,031	0,020	19,100	0,223	37,80
31/08/2020	LAB20-20868-1	14/09/2020	SADEF	57,70	6,80	82,0	0,140	<0,0050	0,049	0,024	19,200	0,243	43,30
03/09/2020	LAB20-20874-1	18/09/2020	SADEF	59,10									
15/09/2020	LAB20-25490-1	20/10/2020	SADEF	59,70	8,80	85,0	0,130	<0,0050	0,051	0,016	19,200	0,240	35,60
30/09/2020	LAB20-25497-1	22/10/2020	SADEF	59,90									

BILAN DES ANALYSES ÉLÉMENTS FERTILISANTS

Produit : CALCIFIELD

Type : Boue de désencrage

Période d'analyse : Du 01/01/2019 au 15/03/2022

Origine : Industrie process

Date de prélèvement	Référence de l'analyse	Date d'analyse	Laboratoire	MS	pH	C/N	NGL	N-NH4	P2O5	K2O	CaO	MgO	MO
				% (brut)			% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% MS
30/09/2020	LAB20-25496-1	20/10/2020	SADEF	60,00	8,80	64,0	0,180	<0,0050	0,050	0,014	19,300	0,234	34,80
15/10/2020	LAB20-29005-1	13/11/2020	SADEF	58,10	8,30	78,0		<0,0050	0,045	0,013	17,300	0,223	35,30
30/10/2020	LAB20-29018-1	13/11/2020	SADEF	59,00									
30/10/2020	PORL21005588	15/03/2021	AUREA - LA ROCHELLE (47)	55,85									
30/10/2020	LAB20-29017-1	13/11/2020	SADEF	60,00	8,20	100,0		<0,0050	0,040	0,011	17,800	0,199	35,10
15/11/2020	LAB20-31876-1	10/12/2020	SADEF	58,80	8,50	69,0	0,170	<0,0050	0,047	0,014	17,300	0,216	37,20
30/11/2020	LAB20-31877-1	10/12/2020	SADEF	59,50	8,00	66,0	0,180	<0,0050	0,041	0,012	18,900	0,206	36,40
30/11/2020	PORL21005587	16/03/2021	AUREA - LA ROCHELLE (47)	57,01									
30/11/2020	LAB20-31878-1	07/12/2020	SADEF	59,50									
15/12/2020	LAB21-248-1	12/01/2021	SADEF	58,90	8,60	80,0	0,130	<0,0050	0,050	0,020	17,600	0,227	35,40
30/12/2020	LAB21-266-1	15/01/2021	SADEF	57,80									
31/12/2020	LAB21-2796-1	09/02/2021	SADEF	53,10	7,80	131,0		<0,0050	0,033	0,014	15,300	0,180	41,80
31/12/2020	LAB21-265-1	12/01/2021	SADEF	58,00	8,70	113,0	0,100	<0,0050	0,038	0,012	16,500	0,194	38,70
15/01/2021	LAB21-3580-1	15/02/2021	SADEF	56,80	7,40	65,0	0,170	<0,0050	0,053	0,016	16,900	0,213	37,20
20/01/2021	PORL21001420	29/04/2021	AUREA - LA ROCHELLE (47)	51,50	8,00	86,4	0,120	<0,0157	0,035	0,013	17,700	0,210	40,27
31/01/2021	LAB21-3581-1	15/02/2021	SADEF	57,30									
31/01/2021	LAB21-3437-1	15/02/2021	SADEF	57,10	7,70	75,0	0,130	<0,0050	0,043	0,023	16,400	0,202	34,00
15/02/2021	LAB21-8816-1	30/03/2021	SADEF	58,20	9,10	76,0	0,160	<0,0050	0,045	0,016	18,200	0,231	35,50
26/02/2021	LAB21-6362-1	10/03/2021	SADEF	46,70	8,70	53,0		<0,0050	0,031	0,011	16,700	0,179	25,20
27/02/2021	LAB21-8822-1	31/03/2021	SADEF	58,90									
28/02/2021	LAB21-8817-1	30/03/2021	SADEF	58,80	8,30	92,0	0,130	<0,0050	0,052	0,013	19,300	0,216	31,20

BILAN DES ANALYSES ÉLÉMENTS FERTILISANTS

Produit : CALCIFIELD

Type : Boue de désencrage

Période d'analyse : Du 01/01/2019 au 15/03/2022

Origine : Industrie process

Date de prélèvement	Référence de l'analyse	Date d'analyse	Laboratoire	MS	pH	C/N	NGL	N-NH4	P2O5	K2O	CaO	MgO	MO
				% (brut)			% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% MS
15/03/2021	LAB21-12022-1	30/04/2021	SADEF	57,40	10,50	65,0	0,150	0,0080	0,053	0,020	17,800	0,225	33,80
31/03/2021	LAB21-12024-1	03/05/2021	SADEF	58,40									
31/03/2021	LAB21-12023-1	30/04/2021	SADEF	59,00	9,20	90,0	0,120	<0,0050	0,051	0,015	18,100	0,235	34,90
15/04/2021	LAB21-13461-1	14/05/2021	SADEF	60,00	6,80	87,0	0,135	0,0070	0,044	0,014	18,500	0,252	34,80
30/04/2021	LAB21-13609-1	19/05/2021	SADEF	54,80	8,10	80,0	0,140	0,0050	0,051	0,016	16,500	0,210	37,50
30/04/2021	LAB21-13467-1	14/05/2021	SADEF	58,00									
15/05/2021	LAB21-16052-1	11/06/2021	SADEF	58,70	8,00	75,0	0,150	<0,0050	0,036	0,015	17,600	0,240	34,60
31/05/2021	LAB21-16054-1	15/06/2021	SADEF	58,40									
31/05/2021	LAB21-16053-1	11/06/2021	SADEF	57,10	7,50	64,0	0,160	<0,0050	0,046	0,013	17,300	0,208	33,60
15/06/2021	LAB21-20295-1	21/07/2021	SADEF	58,70	7,60	67,0	0,140	0,0100	0,062	0,020	19,300	0,243	30,80
30/06/2021	LAB21-20296-1	21/07/2021	SADEF	55,80	7,60	74,0	0,140	<0,0050	0,063	0,014	16,200	0,210	35,40
30/06/2021	LAB21-20300-1	28/07/2021	SADEF	60,00									
05/08/2021	LAB21-23218-1	18/08/2021	SADEF	71,70	8,50	81,0		<0,0050	0,120	0,027	23,200	0,308	30,70
11/08/2021	LAB21-23826-1	24/08/2021	SADEF	57,40	7,30	103,0	0,110	<0,0050	0,049	0,016	16,700	0,216	36,20
11/08/2021	LAB21-23827-1	24/08/2021	SADEF	61,20	7,50	94,0	0,120	<0,0050	0,055	0,014	18,500	0,239	38,80
11/08/2021	LAB21-23825-1	24/08/2021	SADEF	60,70									
31/08/2021	LAB21-26676-1	21/09/2021	SADEF	58,60	8,30	75,0	0,160	0,0060	0,051	0,012	16,600	0,199	39,60
31/08/2021	LAB21-26678-1	20/09/2021	SADEF	58,50									
08/09/2021	LAB21-26674-1	21/09/2021	SADEF	57,40	8,30	73,0	0,150	0,0080	0,063	0,016	17,300	0,227	34,50
30/09/2021	LAB21-29693-1	20/10/2021	SADEF	59,40	8,30	75,0	0,140	0,0060	0,046	0,014	17,600	0,220	32,70
30/09/2021	LAB21-29692-1	20/10/2021	SADEF	59,00	7,70	62,0	0,160	<0,0050	0,061	0,017	19,200	0,214	31,80

BILAN DES ANALYSES ÉLÉMENTS FERTILISANTS

Produit : CALCIFIELD

Type : Boue de désencrage

Période d'analyse : Du 01/01/2019 au 15/03/2022

Origine : Industrie process

Date de prélèvement	Référence de l'analyse	Date d'analyse	Laboratoire	MS	pH	C/N	NGL	N-NH4	P2O5	K2O	CaO	MgO	MO
				% (brut)			% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% (brut)	% MS
30/09/2021	LAB21-29691-1	21/10/2021	SADEF	59,00									
15/10/2021	LAB21-33537-1	23/11/2021	SADEF	58,60	7,20	65,0	0,150	0,0050	0,050	0,016	17,600	0,230	34,90
31/10/2021	LAB21-33536-1	23/11/2021	SADEF	58,00	7,30	70,0	0,150	0,0070	0,055	0,016	18,100	0,255	37,50
31/10/2021	LAB21-33543-1	26/11/2021	SADEF	58,50									
08/12/2021	LAB21-36597-1	20/12/2021	SADEF	60,00	7,40	49,0	0,220	0,0090	0,050	0,013	17,900	0,216	32,50
08/12/2021	LAB21-36607-1	17/12/2021	SADEF	60,40									
08/12/2021	LAB21-36652-1	20/12/2021	SADEF	60,00	7,60	46,0	0,230	<0,0050	0,048	0,012	17,600	0,226	34,30
24/12/2021	LAB22-385-1	18/01/2022	SADEF	52,60	7,90	107,0	0,180	0,0080	0,050	0,020	7,030	0,197	70,80
31/12/2021	LAB22-321-1	14/01/2022	SADEF	58,20	7,90	92,0	0,120	0,0050	0,048	0,016	17,800	0,213	34,40
31/12/2021	LAB22-326-1	14/01/2022	SADEF	56,30	8,20	107,0	0,110	<0,0050	0,049	0,016	15,900	0,217	38,60
31/12/2021	LAB22-386-1	18/01/2022	SADEF	58,00									
31/01/2022	LAB22-4014-1	24/02/2022	SADEF	56,80	7,80	75,0	0,150	<0,0050	0,054	0,026	15,100	0,208	36,60
31/01/2022	LAB22-4306-1	01/03/2022	SADEF	60,20	8,40	58,0	0,190	0,0090	0,055	0,019	18,600	0,246	34,60
08/02/2022	LAB22-4015-1	01/03/2022	SADEF	58,20									
28/02/2022	LAB22-6728-1	14/03/2022	SADEF	58,80	7,70	62,0	0,170	<0,0050	0,044	0,018	17,300	0,235	33,40
02/03/2022	LAB22-6729-1	14/03/2022	SADEF	55,90	7,70	66,0	0,160	<0,0050	0,048	0,016	16,000	0,216	35,00
02/03/2022	LAB22-6730-1	11/03/2022	SADEF	56,70									
Nombre				122	83	82	77	82	83	83	83	83	83
Moyenne				57,63	8,14	84,8	0,13	0,0062	0,05	0,016	17,56	0,21	34,91
% de variation				54%	54%	487%	453%	337%	234%	192%	168%	53%	181%

% de variation : amplitude de variation entre la plus haute valeur d'analyse ramenée au taux de matière sèche et la plus basse valeur d'analyse ramenée au taux de matière sèche

BILAN DES ANALYSES ÉLÉMENTS-TRACES MÉTALLIQUES

Produit : CALCIFIELD

Type : Boue de désencrage

Période d'analyse : Du 01/01/2019 au 15/03/2022

Origine : Industrie process

Date de prélèvement	Référence de l'analyse	Date d'analyse	Laboratoire	As	Cd	Cr	Cu	Hg	Ni	Pb	Se	Zn	Cr + Cu +Ni + Zn
				mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS
06/02/2019	LAB19-2569-1	15/02/2019	SADEF		0,1	8,1	41,8	<0,20	3,3	7,2		132,0	185,0
28/02/2019	LAB19-6363-1	01/04/2019	SADEF		0,2	7,6	45,3	<0,20	4,2	7,1		241,0	298,0
31/03/2019	LAB19-7469-1	17/04/2019	SADEF		0,1	7,1	42,6	<0,20	3,7	6,5		169,0	222,0
30/04/2019	LAB19-10513-1	12/06/2019	SADEF		0,2	5,3	38,9	<0,20	2,7	6,6		171,0	217,0
31/05/2019	LAB19-13169-1	09/07/2019	SADEF		0,1	7,0	43,7	<0,20	3,5	6,3		194,0	248,0
30/06/2019	LAB19-14737-1	22/07/2019	SADEF		0,1	9,2	45,3	<0,20	3,9	6,1		183,0	241,0
31/07/2019	LAB19-17695-1	21/08/2019	SADEF		0,2	6,0	42,5	0,27	2,7	6,1		142,0	193,0
31/08/2019	LAB19-20911-1	24/09/2019	SADEF		<0,1	5,4	36,3	<0,20	3,1	6,1		176,0	221,0
30/09/2019	LAB19-23196-1	25/10/2019	SADEF		0,2	5,8	42,6	<0,20	2,5	6,9		149,0	200,0
31/10/2019	LAB19-26104-1	26/11/2019	SADEF		0,2	8,4	43,5	<0,20	3,7	7,9		191,0	247,0
30/11/2019	LAB19-28530-1	20/12/2019	SADEF		0,2	6,3	40,8	<0,20	2,8	6,5		211,0	260,0
31/12/2019	LAB20-695-1	28/01/2020	SADEF		0,2	6,0	42,5	<0,20	2,9	7,0		252,0	304,0
01/02/2020	LAB20-2872-1	20/02/2020	SADEF		0,2	6,2	42,8	<0,20	11,9	6,3		160,0	221,0
04/03/2020	LAB20-5256-1	18/03/2020	SADEF		0,1	5,6	38,4	<0,20	2,3	5,5		168,0	214,0
31/03/2020	LAB20-8730-1	18/05/2020	SADEF		0,2	6,6	36,9	<0,20	3,2	6,7		187,0	233,0
31/05/2020	LAB20-11751-1	23/06/2020	SADEF		0,1	7,9	50,7	<0,20	3,5	9,7		144,0	206,0
01/07/2020	LAB20-14165-1	15/07/2020	SADEF		0,1	13,4	51,0	<0,20	5,7	7,2		156,0	226,0
30/07/2020	LAB20-17876-1	27/08/2020	SADEF		0,2	8,5	48,9	<0,20	3,4	7,9		193,0	254,0
03/09/2020	LAB20-20874-1	18/09/2020	SADEF		0,2	8,9	42,6	<0,20	3,7	7,5		181,0	236,0
30/09/2020	LAB20-25497-1	22/10/2020	SADEF		0,1	7,6	41,3	<0,20	3,3	6,2		195,0	247,0
30/10/2020	LAB20-29018-1	13/11/2020	SADEF		0,1	7,4	38,3	<0,20	2,7	6,6		156,0	205,0

BILAN DES ANALYSES ÉLÉMENTS-TRACES MÉTALLIQUES

Produit : CALCIFIELD

Type : Boue de désencrage

Période d'analyse : Du 01/01/2019 au 15/03/2022

Origine : Industrie process

Date de prélèvement	Référence de l'analyse	Date d'analyse	Laboratoire	As	Cd	Cr	Cu	Hg	Ni	Pb	Se	Zn	Cr + Cu + Ni + Zn
				mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS
30/11/2020	PORL21005587	16/03/2021	AUREA - LA ROCHELLE (17)	2,3	0,3	5,5	34,9	<0,11	2,6	5,5		121,0	164,0
30/12/2020	LAB21-266-1	15/01/2021	SADEF		0,2	8,3	38,1	<0,20	3,5	6,7		218,0	268,0
31/12/2020	LAB21-2796-1	09/02/2021	SADEF	0,4	0,1	4,8	33,0	<0,20	2,1	5,9		116,0	155,9
20/01/2021	PORL21001420	29/04/2021	AUREA - LA ROCHELLE (17)	2,5	0,2	7,6	41,2	0,13	2,9	6,5		138,0	189,7
31/01/2021	LAB21-3581-1	15/02/2021	SADEF		0,2	4,9	35,1	<0,20	2,2	5,4		122,0	164,0
27/02/2021	LAB21-8822-1	31/03/2021	SADEF		0,2	6,6	38,1	<0,20	3,0	6,7		160,0	208,0
31/03/2021	LAB21-12024-1	03/05/2021	SADEF		0,1	6,3	34,4	<0,20	2,5	6,5		157,0	200,0
30/04/2021	LAB21-13467-1	14/05/2021	SADEF		0,1	5,0	34,4	<0,20	2,4	6,3		138,0	180,0
31/05/2021	LAB21-16054-1	15/06/2021	SADEF		0,1	6,0	38,7	<0,20	2,8	6,2		257,0	304,0
30/06/2021	LAB21-20300-1	28/07/2021	SADEF		0,1	6,1	43,1	<0,20	2,8	7,8		154,0	206,0
11/08/2021	LAB21-23825-1	24/08/2021	SADEF		0,2	8,1	44,0	<0,20	3,4	8,8		158,0	214,0
31/08/2021	LAB21-26678-1	20/09/2021	SADEF		0,1	7,1	39,4	<0,20	3,1	8,5		179,0	229,0
30/09/2021	LAB21-29691-1	21/10/2021	SADEF		0,2	6,4	42,5	<0,20	2,6	6,5		149,0	200,0
31/10/2021	LAB21-33543-1	26/11/2021	SADEF		0,1	5,0	35,1	<0,20	2,0	6,9		141,0	183,0
08/12/2021	LAB21-36607-1	17/12/2021	SADEF		0,2	8,0	48,0	<0,20	3,4	7,8		136,0	196,0
24/12/2021	LAB22-385-1	18/01/2022	SADEF		0,2	11,5	49,0	<0,20	5,0	11,2		82,2	147,0
31/12/2021	LAB22-386-1	18/01/2022	SADEF		0,1	5,4	39,5	<0,20	2,4	7,5		139,0	187,0
08/02/2022	LAB22-4015-1	01/03/2022	SADEF		0,2	12,3	60,9	<0,20	5,1	11,0		152,0	230,0
02/03/2022	LAB22-6730-1	11/03/2022	SADEF		0,2	6,6	44,6	<0,20	2,8	9,3		114,0	168,0
Nombre				3	40	40	40	40	40	40		40	40
Valeur limite				40	4	300	400	4	200	400		1500	2000

Moyenne				1,7	0,2	7,1	41,8	0,20	3,4	7,1		164,6	216,8
% Val. Limite					4%	2%	10%	5%	2%	2%		11%	11%
Max % Val. Limite					7%	4%	15%	7%	6%	3%		17%	15%

BILAN DES ANALYSES COMPOSÉS-TRACES ORGANIQUES

Produit : CALCIFIELD

Type : Boue de désencrage

Période d'analyse : Du 01/01/2019 au 15/03/2022

Origine : Industrie process

Date de prélèvement	Référence de l'analyse	Date d'analyse	Laboratoire	7PCB (1)	Fluoranthène	Benzo(b)-fluoranthène	Benzo(a)-pyrène
				mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS
06/02/2019	LAB19-2569-1	15/02/2019	SADEF	0,210	<0,100	<0,100	<0,100
28/02/2019	LAB19-6363-1	01/04/2019	SADEF	0,340	<0,100	<0,100	<0,100
31/03/2019	LAB19-7469-1	17/04/2019	SADEF	0,300	<0,100	<0,100	<0,100
30/04/2019	LAB19-10513-1	12/06/2019	SADEF	0,340	<0,100	<0,100	<0,100
31/05/2019	LAB19-13169-1	09/07/2019	SADEF	0,440	<0,050	<0,050	<0,050
30/06/2019	LAB19-14737-1	22/07/2019	SADEF	0,460	<0,050	<0,050	<0,050
31/07/2019	LAB19-17695-1	21/08/2019	SADEF	0,400	<0,050	<0,050	<0,050
31/08/2019	LAB19-20911-1	24/09/2019	SADEF	0,300	<0,050	<0,050	<0,050
30/09/2019	LAB19-23196-1	25/10/2019	SADEF	0,500	<0,050	<0,050	<0,050
31/10/2019	LAB19-26104-1	26/11/2019	SADEF	0,490	<0,050	<0,050	<0,050
30/11/2019	LAB19-28530-1	20/12/2019	SADEF	0,370	<0,050	<0,050	<0,050
31/12/2019	LAB20-695-1	28/01/2020	SADEF	0,570	0,070	<0,050	<0,050
01/02/2020	LAB20-2872-1	20/02/2020	SADEF	0,330	<0,050	<0,050	<0,050
04/03/2020	LAB20-5256-1	18/03/2020	SADEF	0,340	<0,050	<0,050	<0,050
31/03/2020	LAB20-8730-1	18/05/2020	SADEF	0,190	<0,050	<0,050	<0,050
31/05/2020	LAB20-11751-1	23/06/2020	SADEF	0,230	0,060	<0,050	<0,050
01/07/2020	LAB20-14165-1	15/07/2020	SADEF	0,250	<0,050	<0,050	<0,050
30/07/2020	LAB20-17876-1	27/08/2020	SADEF	0,380	<0,050	<0,050	<0,050
03/09/2020	LAB20-20874-1	18/09/2020	SADEF	0,430	<0,050	<0,050	<0,050
30/09/2020	LAB20-25497-1	22/10/2020	SADEF	0,390	<0,050	<0,050	<0,050
30/10/2020	PORL21005588	15/03/2021	AUREA - LA ROCHELLE (17)	0,226	<0,041	<0,041	<0,041
30/11/2020	LAB20-31878-1	07/12/2020	SADEF	0,260	<0,050	<0,050	<0,050

BILAN DES ANALYSES COMPOSÉS-TRACES ORGANIQUES

Produit : CALCIFIELD

Type : Boue de désencrage

Période d'analyse : Du 01/01/2019 au 15/03/2022

Origine : Industrie process

Date de prélèvement	Référence de l'analyse	Date d'analyse	Laboratoire	7PCB (1)	Fluoranthène	Benzo(b)-fluoranthène	Benzo(a)-pyrène
				mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS	mg/kg MS
30/12/2020	LAB21-266-1	15/01/2021	SADEF	0,340	<0,050	<0,050	<0,050
31/12/2020	LAB21-2796-1	09/02/2021	SADEF	0,180	<0,050	<0,050	<0,050
20/01/2021	PORL21001420	29/04/2021	AUREA - LA ROCHELLE (17)	0,126	<0,079	<0,079	<0,079
31/01/2021	LAB21-3581-1	15/02/2021	SADEF	0,330	<0,050	<0,050	<0,050
27/02/2021	LAB21-8822-1	31/03/2021	SADEF	0,320	<0,050	<0,050	<0,050
31/03/2021	LAB21-12024-1	03/05/2021	SADEF	0,290	<0,050	<0,050	<0,050
30/04/2021	LAB21-13467-1	14/05/2021	SADEF	0,430	<0,050	<0,050	<0,050
31/05/2021	LAB21-16054-1	15/06/2021	SADEF	0,270	<0,050	<0,050	<0,050
30/06/2021	LAB21-20300-1	28/07/2021	SADEF	0,380	0,060	<0,050	<0,050
11/08/2021	LAB21-23825-1	24/08/2021	SADEF	0,340	<0,050	<0,050	<0,050
31/08/2021	LAB21-26678-1	20/09/2021	SADEF	0,360	<0,050	<0,050	<0,050
30/09/2021	LAB21-29691-1	21/10/2021	SADEF	0,250	<0,050	<0,050	<0,050
31/10/2021	LAB21-33543-1	26/11/2021	SADEF	0,300	<0,050	<0,050	<0,050
08/12/2021	LAB21-36607-1	17/12/2021	SADEF	0,350	0,060	<0,050	<0,050
24/12/2021	LAB22-385-1	18/01/2022	SADEF	<0,080	0,090	<0,050	<0,050
31/12/2021	LAB22-386-1	18/01/2022	SADEF	0,200	<0,050	<0,050	<0,050
08/02/2022	LAB22-4015-1	01/03/2022	SADEF	0,390	<0,050	<0,050	<0,050
02/03/2022	LAB22-6730-1	11/03/2022	SADEF	0,500	0,060	<0,050	<0,050
Nombre				40	40	40	40
Valeur limite	Cas général			0,8	4,0	1,3	2,0
	Épandage sur pâturages			0,8	4,0	2,5	1,5
Moyenne				0,330	0,058	<0,056	<0,056

% Val. Limite				41%	1%	4%	3%
Max % Val. Limite				71%	3%	8%	5%

(1) PCB 28, 52, 101, 118, 138, 153, 180



STATION AGRONOMIQUE DE L' AISNE
ANALYSES DES SOLS - ANALYSES DES MATIÈRES FERTILISANTES

Page 1 / 3

LABORATOIRE DES MATIÈRES FERTILISANTES

DEMANDEUR :

PROVAL
AGENCE EST
6 ALLEE PELLETIER DOISY
54603 VILLERS LES NANCY CEDEX

INTERMÉDIAIRE :
D. ROBIN

RAPPORT D' ANALYSE

ANALYSES DE MATIÈRES FERTILISANTES

VOTRE RÉFÉRENCE : BOUE CELLULOSIQUE DE LA COMPAGNIE GREENFIELD SA
DATE DE RÉCEPTION : 06/09/2000

demande n°	595	échantillon n°	1283
LES RESULTATS en % SONT EXPRIMES SUR LE PRODUIT BRUT EN MASSE/MASSE.			
002	* Préparation avec séchage.....	NF U 44-110 ..	"
003	* Humidité.....	NF U 44-171 (%)	41.1
004	* Matière sèche.....	NF U 44-171 (%)	58.9
005	* Matière organique par calcination (2 répétitions)	NF U 44-160 modifiée (%)	24.3
007	* Carbone organique (calcul).....	NF U 44-160 (%)	12.2
008	* Rapport C/N avec C calculé par norme NFU 44-160		81.3
010	* Azote total sans nitrate DIR 77/535/CEE 2.6.1 méthode modifiée	(%)	0.15
	Azote nitrique dosé par colorimétrie (méthode de Griess) %		0.0002
011	Azote ammoniacal dosé par colorimétrie (méth. de Berthelot) pour produits organiques	(%)	0.0007
012	Phosphore total extraction DIR 89/284/CEE méthode 8.1 dosage NF U 42-246 après calcination et reprise HCl P205 (%)		0.12
019	Potassium total extr. DIR 89/284/CEE 8.1 après calcination dosage NF U 42-111 méthode modifiée	K2O (%)	0.03
020	Calcium total extraction CEE 8.1 après calcination NF U 44-148 modifiée	CaO (%)	15.1
030	Magnésium total extraction CEE 8.1 après calcination NF U 44-145 modifiée	MgO (%)	0.26
020	Cuivre total NF X 31-151 dosage AAS	(%)	0.00269
021	Cuivre total NF X 31-151 dosage ICP (%)		0.00001
020	Zinc total extraction NF X 31-151 dosage AAS	(%)	0.0183



STATION AGRONOMIQUE DE L' AISNE
ANALYSES DES SOLS - ANALYSES DES MATIÈRES FERTILISANTES

Page 2/3

échantillon n° 1283

RAPPORT D' ANALYSE

ANALYSES DE MATIÈRES FERTILISANTES

91	Zinc extraction NF X 31-151 dosage ICP (%).....	< 0.000013
90	Solubilité carbonique sur la fraction 0-1.6 mm (hors norme 44-174).....	
90	* CaCO3 annexe à la norme.....NF U 44-174	86.8
97	Valeur neutralisante "hors norme 44-173" sans correctif P205	22.6
813	pH	16.6
814	pH en solution	8.6
90	Mise en solution lixiviation	8.4
905	DB05 sur lixiviation.....	"
898	DCO	65
902	Préparation pour analyse d'éléments traces	333
92	Sélénium extraction NF X 31-151 dosage par méthode des hydrures	"
916	* Chrome.....NF X 31-150.....NF X 31-151 (%)	0.000035
917	Chrome...NF X 31-210 dosage AASGF sur lixiviation	0.00026
918	* Nickel.....NF X 31-150.....NF X 31-151 (%)	< 0.000006
919	Nickel...NF X 31-210 dosage par AASGF sur lixiviation ...	< 0.000073
920	* Plomb.....NF X 31-150.....NF X 31-151 (%)	< 0.0000075
921	Plomb...NF X 31-210 dosage par AASGF sur lixiviation	0.00046
922	* Cadmium.....NF X 31-150.....NF X 31-151..	< 0.000010
923	Cadmium...NF X 31-210 dosage AASGF sur lixiviation	0.000013
924	Mercure extraction NF X 31-151 dosage en AAS par la méthode de vapeur froide	0.00000095
927	Mercure...NF X 31-210 dosage AAS par la méthode de vapeur froide sur lixiviation	< 0.000012
928	Azote total sur lixiviation.....	< 0.0000010
93	Azote ammoniacal sur lixiviation	0.016
93	Azote nitrique sur lixiviation	< 0.067
935	* Mise en solution eau régale NF X 31-151	< 0.025
949	Aluminium total NF X 31-147	"
958	Aluminium sur lixiviation NF X 31-210	0.87
972	Indice de Stabilité Biologique ISB, exprimé sur la Matière Organique (MODE OPERATOIRE BNSDAO 24/01/2000)	< 0.00001
973	TE CBM	0.46
976	Fraction SOL ISB	21.7
en % MO	3.0



STATION AGRONOMIQUE DE L' AISNE
ANALYSES DES SOLS - ANALYSES DES MATIÈRES FERTILISANTES

Page 3/ 3

échantillon n° 1283

RAPPORT D' ANALYSE

ANALYSES DE MATIÈRES FERTILISANTES

77	Fraction HEM ISB.....	en % MO	22.9
78	Fraction CEL ISB.....	en % MO	72.2
979	Fraction LIC ISB.....	en % MO	7.9
980	Fraction CEW ISB.....	en % MO	97.1

Laon le 18/05/2001

Le responsable technique,
R. CHUMILLAS

Le responsable du laboratoire
F. MARCOVECCHIO

Seules les analyses identifiées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Le Laboratoire est agréé par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes pour la délivrance de certificats d'analyse relatifs aux Matières Fertilisantes destinées à l'exportation. (arrêté du 03/06/1993 paru au J.O. du 03/08/1993, renouvellement par avis du 08/11/96 et arrêté du 06/10/1997)

Le laboratoire est recommandé par le Ministère de L'Agriculture pour l'analyse de produits soumis à la procédure d'homologation (avis du 01/06/95, arrêté du 01/12/98). L'échantillon sera gardé 4 mois après l'analyse.

Annexe 2 : Descriptifs des zones particulières

CLÉ USB AVEC

LES ZONES PARTICULIERES

Annexe 3 : Descriptif du cheptel et de l'assolement

CHEPTEL

ASSOLEMENT

Assolement

Code exploitation	Raison sociale de l'exploitation	SAU	Prairies	Blé	Escourgeon	Orge	Avoine	Maïs	Colza	Pois proté	Betteraves	Lin textile	Pois de cons.	Pommes de terre	Tournesol	Echalottes	Féverolles	Jachère	Autre cultures
F	COTTARD THIERRY	90.57	3.5	46	6	4	0	6.5	9		15							0.57	
L	VIVIER DOMINIQUE	226		70	25	20	0	34	52		25								
CA	EARL CARLIER	175		85	14	0	0	0	32		32			10				2	
CT	EARL MALA STRANA	153		75	0	0	0	18	18		35							7	
FQ	GAEC DE LA CROIX BLANCHE	188		94	0	0	0	22	23		45							4	
IJ	SCEA DE TRIANGE	120		60	0	0	0	15	15		30								
KB	GAEC DES TOURELLES	85		30	0	0	0	20			20			15					
KL	SCEA DE GAMET	500	30	150	34	16.5	0	36			92	26	32					7	76.5
NM	BRUY MAXIME	124		62	0	0	0	18.6	31		12.4								
PP	SCEA DE BISSCHOP	180		70	0	30	0	30			20		30						
RM	SOCIETE PAEME MAUFORT	293		125	0	13	0	0	40		80						20		15
RO	SCEA FOULLOY	238		140	28	0	0	16	17		15						22		
SO	SCEA OCTAVIC	187		110	0	0	0	0	22		30			25					
VI	EARL A FONTAINE	247		126	19	0	0	0	11		42	19	30						
VJ	SCEA VIVIER MATHIEU	136	15	53	17.7	8.8	0	0			17.7						13.2	10.6	
VK	SCEA DE FROMENTIERES	239		107.6	0	0	0	59.7			47.8	23.9							
VU	EARL DAGONET	50		24	15	0	0	0	8		0							3	
VV	SCEA DU CHATEAU DE VILLEMAYENNE	85		28	13	0	0	0	41		0							3	
VZ	EARL NICOLAS VINCENT	81		32	0	0	0	8	8		16							1	16
WB	SCEA TIM	146		80	0	10	0	0	20		30								6
WJ	PAEME GAUTHIER	102.62	5.35	50.73	0	0	0	0	11.34		26.6			8.6					
WP	EARL HENNINOT	188	1.5	78.5	25	0	0	25	25	18	15								
WQ	SCEA DU MOULIN A VENT	107.1		46.83	0	0	0	0	13		47.25							0.02	
WS	DEBERGH GILLES	87	13.84	28.46	0	0	0	20.99			0			17.3					6.41
WT	SCEA DE LA CHEVEE	98		45	0	0	0	18	20		15								
WU	EARL PHILIPPE DEMARLY	166		40	0	0	0	30			46			32			10	8	
WW	WUILQUE PHILIPPE	120.2		58.2	0	0	0	0			20	22		20					
WX	SCEA GARIN	280		160	50	0	0	0	20	50	0								
WY	LIEVAUX GUILLAUME	195	10	80	30	20	0	15	10		30								
WZ	SCEA ST THOMAS	326		130	27	0	0	8	19		40		24			8		44	26
XA	EARL DES CARRIERES	71.57		14.17	24.88	0	0	22.35			6							4.17	
XB	EARL DU BEAUCHAMP	327.52	35.3	120.73	0	21.64	0	0	19.41		57.09							22.61	50.74
XC	LEFEVRE PIERRE LOUIS	119		60	15	10	0	0	15	10	5							4	
XD	GAEC BRAIDY	413.25	179.99	120.45	9.59	0	0	88.49			14.73								
XE	LAURENT PHILIPPE	146.83		70.77	0	10.07	0	0			16.09	13.01		12					24.89
XF	VAN HEESWYCK ROMAIN	145		80	0	13	0	4	25		18							5	
XG	GERARD CHRISTOPHE	160	14	60	15	0	0	10			30		10	15				6	
XH	SOYEUX GUILLAUME	98		56	0	0	0	0	20		11	11							
XI	EARL AVILAND	160		60	0	30	0	0			20	10				10			30
XJ	SCEA LA GROSSE TERRE	217.09		104.48	0	15.25	0	22.91	46.1		12.23			12.38				1.69	2.05
XL	EARL DU SILO BLEU	262.6		101.5	6.13	27	0	12.5	33.3		55.5				9.25		6.6	10.82	
XM	EARL GRANDJEAN	108		54	0	0	0	16.2	27		10.8								
XN	EARL DE LA CHAUSSE ROMAINE	230	30	100	20	0	0	0	13		67					0			
XP	DECARSIN PATRICE	185		90	0	0	0	40			55					0			
XQ	EARL DU MONJET	195		15	0	0	0	130			10					0		40	
XR	SCEA DES COUTURES	100		50	7	0	0	0			35					0		8	
XS	DECARSIN LAMBERT	100		50	0	0	0	25			25					0			
YF	EARL DU HEL	60.89		20	0	0	0	26.29			0			9		0		5.6	
YI	SCEA TOFFIN	170		82	0	0	0	0	25		30			30		3			
YJ	SCEA LE BON FERMIER	180		90	0	0	0	30	40		0			20					
YK	SCEA DU FOND D'ANGAIN	120		55.02	5.69	14.24	4.05	0	11		20	10							
YL	JAMEZ THIERRY	220		100	20	0	0	20	15		20		10	30				5	
YM	SOCIETE DES LIMONS	199		107	0	15	0	25	20		27							3	2
YN	SCEA DE L'ABBAYE	162		80	0	8	0	0	25	25	23							1	
YO	SCEA DE GOMERFONTAINE	175		95	0	0	0	0	25		25	15						15	
YP	SCEA DE RONCIERES	220		139	0	0	0	0	35		25							21	
YQ	EARL PATRELLE	210	7	81	10	10	0	0	50		27								
YR	EARL TACK	300	40	150	30	0	0	0	60		20								
YS	SCEA LA CHAUMINIÈRE	248		100	25	10	0	10	25		35	10		25		8			
YU	EARL GHEKIERE	260	26	114	0	0	0	4	30		32		7.5			0		46.5	
YY	SCEA LECUYER	297.71		147.28	0	0	0	3.92	44.21		78.97			23.28		0		0.05	
YZ	SOCIETE D'EAUCOURT	205		100	0	0	0	0	20		40			30		0			15
ZA	SCEA DUPUY	136.41		74.2	0	0	0	0	9.9		32.9		3.4	11.5		0		4.51	
ZB	EARL DU BOIS D'HOLNON	159.69		86.8	0	0	0	0	11.6		38.6		3.8	13.5		0		5.39	
ZC	EARL MARCHAND	117.81		64	0	0	0	0	8.5		28.5		2.8	10		0		4.01	
ZD	SCEA STEPHANE LHOTTE	181.73		99	0	0	0	0	13.2		52.8			16.5		0		0.23	

ZE	SCEA CLARANCE LHOTTE	214.27		116.8	0	0	0	0	15.6		62.3			19.5		0		0.07	
ZF	SCEA DE LA VALLEE SANTIN	77.81		42.4	0	0	0	0	5.7		12.3			7.1		0		10.31	
ZG	SCEA LHOTTE FRERES	76.5		41.7	0	0	0	0	5.6		22.2			6.9		0		0.1	
ZH	EARL DU MOULIN GRISON	300		150	0	0	0	0	50		70			30		0			
ZM	SOCIETE ALMERAS	157		95	0	0	0	0	25		37					0			
ZP	SCEA HENRION LORIVAL	209		115	0	0	0	0	30		64					0			
ZQ	SCEA GERARD ARNAUD	230		110	15	0	0	0	50		55					0			
ZR	GAEC DU TILLEUL	250	15	115	30	10	0	30	15		20	5	10			0			
ZS	LEGRAND HUGUES	110		40	0	12	0	12	12		28					0		6	
ZT	EARL DENOYELLE LEGRAND	240		90	0	27	0	27	27		62					0		7	
ZU	MONFOURNY GREGOIRE	191	1.5	92	10	0	0	1	21		31			15		0		11.5	8
ZV	EARL BOULET	163	23	65	15	0	0	0	20	10	15			15		0			
ZW	SCEA DU BOIS DE FREMONT	95	1.3	44	6.7	3.3	0	3.3	15		15	3.3		3.1		0			
ZX	EARL OLIVIER GERARD	190		91.2	13.3	6.7	0	6.7	30		30	6.7		5.4		0			
ZZ	MARCHAND CHRISTOPHE	130		60	0	0	0	40		30	0					0			
AAA	EARL LEGRAND FREDERIC	83	0.8	50	0	6	0	0	8		17					0		1.2	
AAB	EARL DES FAGOTS	440	3	217	55	15.29	19.97	0	21.97	25.38	24					0		58.39	
AAC	BOUCTON ANTOINE	51.5		26.3	9	1.3	0	0	7.1		7.8					0			
AAD	ADAM RACHEL	203	2	88	0	18	0	48		20	16					0		4	7
AAE	BOUILLE BLANDINE	84		45.5	5.67	0	0	3.85		0	25.8					0		3.18	
AAG	EARL VIVIER MATHIEU	18		7	2.3	1.2	0	0	2.3	0	0					0	1.8	3.4	
AAI	MASSON LYSIANE	51.5		26.5	9.5	0	0	15		0	0					0		0.5	
AAK	EARL DE MEULENAERE	540		226	36	23	0	30	17	0	67	31		26	15	0		64	5
AAL	EARL DES PETITS COURBONS	185		80	30	0	0	10	30	10	20					0		6	
AAN	SCEA DE WIERMONT	150		80	0	0	0	0	20	0	50					0			
AAO	EARL DES TOURNELLES	96		27	15	0	0	0	20	10	20					0		4	
AAP	EARL PERRIN	325		150	0	0	0	45	45	0	45	30				0		10	
AAQ	BRASSEUR NICOLAS	119		48	0	10	0	0	15	10.5	22					0		13.5	
AAR	SCEA FERME DE MORAS	271		145	0	0	0	35	45		35					0		11	
AAS	EARL FERME DE L'EGLISE	205		102.5	0	0	0	30.75	51.25		20.5					0			
AAT	SCEA DE GRENET	115	5	50	15	0	0	25	20		0					0			
AAU	BEAUVAIS CHRISTOPHE	155		67.85	3.26	0	0	34.82		0	39.23			9.84		0			
AAV	BEAUVAIS ALINE	128		50.19	15.66	0	0	13.79		0	38.99			9.37		0			
AAW	EARL DUCHEMIN	73.82		37.07	13.68	0	0	0	13.52	8.26	0					0		1.29	
AAZ	EARL STEPHANIE LENFANT	101.2		50.6	0	0	0	15.18	25.3		10.12					0			
AAY	SCEA COURGAIN	197.7		98.85	0	0	0	29.7	49.2		19.77					0		0.18	
AAZ	SCEA FERME DE MONTAUDIER	16.2		8.1	0	0	0	2.43	4.05		1.62					0			
ABA	SCEA LES FERMES REUNIS	184.8		92.4	0	0	0	27.72	46.2		18.48					0			
ABB	EARL DU TEMPLE	360.3		180.15	0	0	0	54	90.1		36.03					0		0.02	
ABD	EARL RONDIER	165		75	20	10	0	20			25	15				0			
ABE	EARL CHEVRON DE VERSE	219	0.5	90	30	10	0	30			25	15		15		0		3.5	
ABF	EARL DE CHARNESSEUIL	111.61		58	0	0	0	6		15	25					0		7.61	
ABH	SCEA DU MURGER	315		157.5	0	0	0	47.25	78.75		31.5					0			
ABI	SCEA DU PETIT LUGNY	75		30	0	20	0	0	25		0					0			
ABJ	EARL LAVAUX	137		85	0	0	0	33			17					0		2	
ABL	EARL JONCHERY	230		100	28	35	0	0	14		36					0		17	
ABM	GARNIER OLIVIER	170		100	0	0	0	10	10	10	10				10	0		20	
ABN	SCEA FERME DE NOTRE DAME	376.48	11.94	172	24	44	0	0	57	2	55					0		10.54	
ABO	EARL PUISEUX AGRI	310		130	30	0	0	0			90			40		0		20	
ABP	EARL CHRISTIANE PAYEN	168		80	16	0	2	0	17		32			15		0		4	2
ABQ	AUBRY-TRICONNET SANDRINE	56.9		28.45	0	0	0	8.5	14.2		5.69					0		0.06	
ABR	GAEC DE REPLONGES	139.5		69.75	0	0	0	20.9	34.9		13.9					0		0.05	
ABS	SCEA SOUFFLET	105		55	10	0	0	0	25		10					0		5	
ABT	SCEA DU CLAIR MONT	127		60	20	0	0	0	30		14					0		3	
ABU	GUAY FLORENCE	147.17		51	0	39.12	0	0	51.62		0					0		5.43	
ABV	EARL LA BASSINIERE	96.74		31.92	0	7.16	0	20.87	13.08	7.17	0					2.69		13.85	
ABW	BONTEMPS BERTRAND	116.17		40.45	0	27.4	0	25.81	10.62	10.21	0					0		1.68	
ABX	EARL DU PETIT COURROY	118.25		56	0	22	0	25			15					0		0.25	
ABY	EARL RICHARD DE BO	220		98	26	13	0	39	34		0					0		10	
ABZ	SCEA DES MARLIERES	96		36	15	0	0	0	20		20					0		5	
ACB	SCEA LES COUTURES	231		128	0	17.5	0	0	65		0	15				0		5.5	
ACC	SCEA DU POMMELOTIER	220	1	100	0	24	0	10	30		38		10			0		7	
ACD	BONTEMPS MARIE MADELEINE	145		38	24	0	0	25			0					0		58	
ACE	BONTEMPS VALERY	90		37.5	4.5	0	0	22			0					0		26	
ACF	EARL CUGNET	245		105	18	0	0	0			39	10	6.5	18.5		0		36.5	11.5
ACH	SCEA LES VERGERS DE VAUDANCOURT	191.79		65.4	29.02	4.88	0	15.92	29.36	22.33	10.88					0		14	
ACI	SCEA DE CUBRY	545		201	82	39.31	0	0	152		47					0		23.69	
ACJ	LECOMTE JACQUY	185		90	0	0	0	0			65			30		0			
ACK	SCEA VAN MAELE DESCAMPS	166		100	0	0	0	0	15		45	6				0			
ACL	SCEA SOGA	381.5	19.07	204.36	77.01	4.07	0	9.06			64.82					0		3.11	
ACN	CHIBOUST MARIE CLAUDE	133.9		66.95	0	0	0	20.1	33.5		13.35					0			

ACM	EARL DE LA NOUE	8		8	0	0	0	0			0					0		
ACO	EARL DE ROUVILLERS	308		160	20	0	0	0			50	10	30	38		0		
ACP	EARL HAUSSU	86.6		39	21	0	0	0			8	10	7			0		1.6
ACQ	SCEA GABET	225		85	0	25	0	50	24		24					0	17	
ACR	SCEA DU GRAND RIEUX	240		106	0	0	0	0	79.4		17.6					0	28.2	8.8
ACS	SCEA COQUIBUT	180	15	85	0	7	0	0	25		48					0		
ACT	SCEA DU PLENOIS	60		15	0	0	0	0	15		0					0	30	
ACU	EARL SOCIETE MOULIERE	32		14	0	0	0	0	10.6		2.4					0	3.8	1.2
ACV	SCEA DE CHAMICY	292		150	40	0	0	40	40	20	0					0	2	
ACW	DUPRESSOIR GERALD	46.83		15.21	12.92	10.09	0	0	8.19		0					0	0.42	
ACX	GAEC DE SENERCY	315.5		153	0	22	0	0	35	9	63		16	17.5		0		
ACY	VERKEST SABINE	125	9	52	14	0	0	0	24		4.5					0	21.5	
ACZ	EARL ST ANGE	250	87	53	19	0	0	18	17		14		14			0	24.5	3.5
ADB	EARL DE L'ABBAYE A	50		25	0	0	0	7.5	12.5		5					0		
ADC	EARL MONFOURNY	248		145	0	0	0	0	40		60					0	3	
ADD	EARL DE CHENEVIERE	80		40	0	0	0	12	20		8					0		
FXM	SCEA MOQUET ST REMY BLANZY	221		110.5	0	0	0	33.15	55.25		22.1					0		

TOTAL ASSOLEMENT	27465.13	606.59	12494.82	1372.51	821.82	26.02	1980.75	3151.42	322.85	3981.84	316.91	247	707.27	34.25	31.69	73.6	932.6	339.19
part des cultures ds l'assolement		2.2%	45.5%	5.0%	3.0%	0.1%	7.2%	11.5%	1.2%	14.5%	1.2%	0.9%	2.6%	0.1%	0.1%	0.3%	3.4%	1.2%
BESOINS DES CULTURES kg/ha		Prairies	Blé	Escourgeon	Orge	Avoine	Maïs	Colza	Pois proté	Betteraves	Lin textile	Pois de cons.	Pommes de	Tournesol	Echalottes	Féverolles	Jachère	
		300	300	240	240	240	220	240	0	250	25	40	290	180	180	0	0	

Annexe 4 : Accords préalables

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M. Cottard
agriculteur à
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage
agricole du
de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à

~~Rocourt~~
Rocourt

le 11/02/16

AGRICULTEUR

Nom

Signature



SEDE Environnement

Nom

Signature





ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M. VIVIER Mathieu agriculteur à BASSEVELLE (77) atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Basenville le 28/05/2020

AGRICULTEUR

Nom Vivier Mathieu

Signature



SEDE Environnement

Nom

VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M *Carlier Alain* agriculteur à *Moijde l'Assoné* atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Moijde l'Assoné* le *19 10 2021*

AGRICULTEUR

Nom *Carlier Alain*

Signature



SEDE Environnement

Nom *CATTOEN A.*

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M **PETEL Hervé** agriculteur à **FONTENELLE-en-BRIE**
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au
sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-**
Thierry

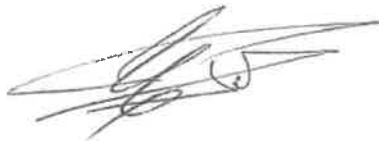
A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **FONTENELLE-BRIE** le **15/07 2020**



EARL MALÀ-STRANA
au capital social de 7 500 €
Ferme de la Priele
02540 FONTENELLE-EN-BRIE
RCS SOISSONS 484 595 103
Tél./Fax 03 23 69 45 25
Email : petelrv@wanadoo.fr

Environnement **AGRICULTEUR**

Nom **PETEL Hervé**

Signature



SEDE

Nom **VIGNERON**

Signature



ACCORD PREALABLE

*Je soussigné, Mr Barbier GAEC DE LA CROIX BLANCHE agriculteur à Rozoy-Bellevalle atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry***

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Rozoy-Bellevalle

le 15/09/2020

AGRICULTEUR

Nom GAEC DE LA CROIX BLANCHE

Signature

SEDE Environnement

Signature



ACCORD PREALABLE

*Je soussigné, Me Delerue SCEA DU TRIANGE agriculteur à Montelevon atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry***

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Montelevon le 15/09/2020

AGRICULTEUR

SEDE Environnement

Nom SCEA DU TRIANGE

Signature

Signature



KL

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M CARRIÈR Pierre Louis agriculteur à Bitry atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Passons le long le 20/04/2022

AGRICULTEUR

Nom CARRIÈR Pierre Louis

Signature



SEDE Environnement

Nom CATTOEN A.

Signature



ZB

ZA

ZC

NM

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M *Dupuy Matthieu* agriculteur à *Holman* atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Holman* le *12/02/21*

AGRICULTEUR

Nom *DUPUY*

Signature



SEDE Environnement

Nom *CAROLAN ARMAND*

Signature



- EARL DU Bois 07 Holman.

- SLEA DUPUY

- EARL Marchand.

- BRUY Maxime

matthieu.dupuy 3 @ wanadoo - fr.

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, **SCEA DE BISSCHOP**, agriculteur à **PIERREPONT** atteste avoir été contacté par un technicien de la société **SEDE Environnement** au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

*Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par **SEDE Environnement** sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.*

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à le / /

AGRICULTEUR

Nom

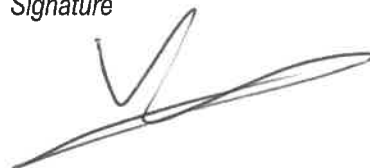
Signature

SEDE Environnement

Nom

VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M **PAEME Bertrand** agriculteur à **ORIGNY STE BENOITE**
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **Courjumelles** le **05/03/20**

AGRICULTEUR

Nom **PAEME Bertrand**

Signature



SEDE Environnement

Nom **VIGNERON**

Signature



SCEA DE WIERMONI
4 Hameau de Courjumelles
02390 ORIGNY-SAINTE-BENOITE

Siret 422 697 607

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, MR Foulloy Herve agriculteur à Conchy les pots
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au
sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-**
Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Conchy les pots le 15/03/22



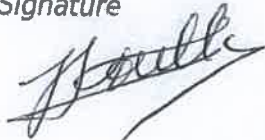
Environnement

AGRICULTEUR

SEDE

Nom Foulloy Herve
gerant

Signature



Nom VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M **DEWALLE MARC** agriculteur à **TRAVECY**
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **BPTRISIS** le **06/10/2020**

AGRICULTEUR

Nom **DEWALLE MARC**

Signature



SEDE Environnement

Nom

CHRISTOPHE - D

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M BREFORT REGIS gérant de l'EARL A. Fontaine
atteste avoir été contacté agriculteur à Wavignies
agricole du Calcifield. au sujet du recyclage

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur des sous-produits assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Wavignies le 6 / 03 / 2020

AGRICULTEUR

Nom BREFORT REGIS

Signature



SEDE

Nom CATROUX A

Signature



ACCORD PREALABLE

*Je soussigné, EARL DAGONET, agriculteur à DHUYS-ET-MORIN-EN-BRIE atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD** de Château-Thierry*

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à le / /

AGRICULTEUR

Nom

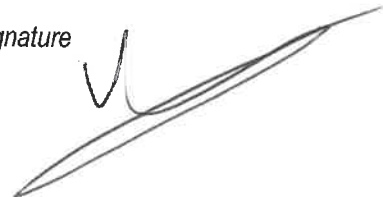
Signature

SEDE Environnement

Nom

VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

*Je soussigné, SCEA DU CHATEAU DE VILLEMoyenne, agriculteur à DHUYS-ET-MORIN-EN-BRIE atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry***

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à le / /

AGRICULTEUR

Nom

Signature

SEDE Environnement

Nom

VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, EARL NICOLAS VINCENT agriculteur à Chézy-en-Orxois atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Chézy-en-Orxois* le *01/06/2020*

AGRICULTEUR

Nom *VINCENT Nicolas*

Signature



SEDE Environnement

Nom *VIGNERON*

Signature



WB

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M^A HEURLIER Thibault agriculteur à THURY EN VALOIS
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à THURY EN VALOIS le 2 10 6 1 2020

AGRICULTEUR

Nom SCEA TIM

Signature



SEDE Environnement

Nom VIGNERON

Signature



Société Civile d'Exploitation Agricole "TIM"
Capital social: 10000€
15 Grande rue - 60890 THURY EN VALOIS
Tva: FR46 792 686 404 Siret: 792 686 404 00015
APE NAF 0129Z RCS Compiègne
E-mail: tmi.heurtier@orange.fr

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M **GAUTHIER PAEME** agriculteur à **SURFONTAINE (02)**.
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **SURFONTAINE** le **24 / 07 / 2020**.

AGRICULTEUR

Nom **PAEME Gauthier**

Signature



Exploitation **PAEME Gauthier**
2 Chemin Louis d'Or
02240 SURFONTAINE
Tél: 06 71 80 80 77
SIRET : 824 788 640 00012

SEDE Environnement

Nom **LETRILLART Camille**

Signature



SEDE
Agence de Reims
2, Rue René Laënnec
51500 TAISSY
Tél. : 03.26.82.31.82 - Fax : 03.26.82.51.41

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M^{me} HENNIWOT Nakalei agriculteur à TROSLY-LOIRE
atteste avoir été contacté au sujet du recyclage
agricole du Calcifield.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur des sous-produits assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à TROSLY-LOIRE le 25/02/2020

AGRICULTEUR

Nom HENNIWOT (EARL)

Signature

SEDE

Nom CATTOEN A.

Signature

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M Amélie TREPANT agriculteur à Vermand attesté avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole des bœufs de Calupfeld

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Vermand le 04 / 08 / 2020

AGRICULTEUR

Nom TREPANT Amélie

Signature



SEDE Environnement

Nom VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M **DEBERGH Gilles** agriculteur à **Fontaine les Vervins**
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **Fontaine les Vervins** le **7/07/2025**

AGRICULTEUR

Nom **DEBERGH**

Signature 

SEDE Environnement

Nom **VIVIER**

Signature 

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M BRANCOURT christophe agriculteur à Crecy / Serre atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Crecy / Serre le 28 / 01 / 2022

AGRICULTEUR

Nom BRANCOURT christophe

Signature 

SEDE Environnement

Nom CATTOEN Arnaud

Signature 

SCEA De La CHEUFE
Panne de D'égles
02270 CRECY / SERRE

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M *Demarby Philippe* agriculteur à *Saint Gobert*
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du *Calcifield* de la papeterie *GREENFIELD* de *Château-Thierry*

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de *Calcifield* assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Saint Gobert* le *15/05/2020*

AGRICULTEUR

Nom *Demarby Philippe*

Signature

Philippe Demarby

SEDE Environnement

Nom *Jivien Wani*

Signature

Jivien Wani

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M WUILQUE Philippe agriculteur à Chevennes
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Chevennes le 21 / 09 / 2020

AGRICULTEUR

Nom

Wuilque Philippe

Signature

Philippe Wuilque

SEDE Environnement

Nom

Wacé JIVIER

Signature

Wacé Jivier

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M Philippe GARIN / SCEA GARIN agriculteur à Puisieux et Clanlieu atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Puisieux et le 23/09/2020
Clanlieu

AGRICULTEUR

Nom PH. GARIN
Signature PH. GARIN

SEDE Environnement

Nom Wah Vivier
Signature K

SCEA GARIN
7 HAMEAU DE CLANLIEU
02120 PUISIEUX & CLANLIEU
☎ 03 23 609 603 ☎ 06 07 353 264
✉ SCEA.GARIN@WANADOO.FR

1 analyse physico chimique par parcelle de 15 ha

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M Guillaume Liéveaux agriculteur à Jauzy
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à

le 24 / 03 / 20

Jauzy

AGRICULTEUR

Nom

Liéveaux

Signature



SEDE Environnement

Nom

VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M BIZOUARD Alain agriculteur à Gondreville 60117
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

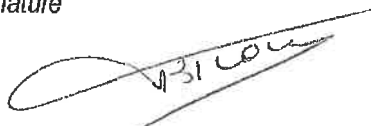
Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à GONDREVILLE le 8/07/2020

AGRICULTEUR

Nom BIZOUARD Alain
Signature SCEA SAINT-MONAS



SEDE Environnement

Nom CATTIGN A.
Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, **M. EARL DES CARRIÈRES** agriculteur à **CIRÈS LES NELLO**
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **CIRÈS LES NELLO** le **07/12/2020**

AGRICULTEUR

Nom **LEFEVRE François**

Signature



SEDE Environnement

Nom **CATTOU A.**

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M Gouf Etienne agriculteur à TEREVIER
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à TEREVIER le 28/03/2020

AGRICULTEUR

Nom

Gouf

Signature



SEDE Environnement

Nom

CHRISTOPHE D

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M Braidy Paul, pour la GAEC BRAIDY agriculteur à Fontaine les Vervins (02) atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **TAISSY**

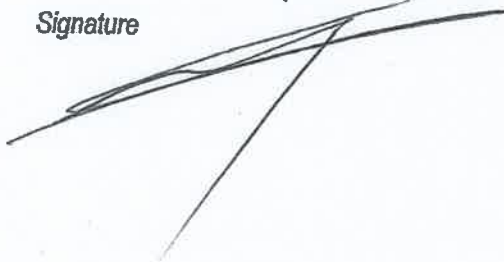
le 29 Septembre 2020

AGRICULTEUR

Nom

Braidy Paul

Signature



SEDE Environnement

Nom : **LETRILLART Camille**

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M LAURENT Philippe agriculteur à Chaourse (02) atteste
avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield
de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les
différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous
réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **TAISSY**

le 09 Septembre 2020

AGRICULTEUR

Nom LAURENT Philippe

Signature



SEDE Environnement

Nom : **LETRILLART Camille**

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M Van Heeswyck Romain agriculteur à Travecy
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Travecy le 28/09/2020

AGRICULTEUR

Nom Van Heeswyck

Signature



SEDE Environnement

Nom

CHRISTOPHE D.

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M agriculteur à
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

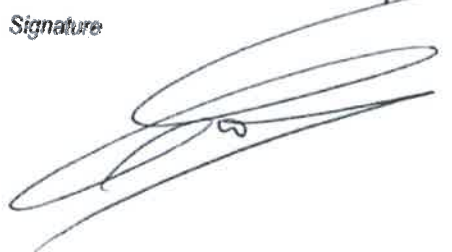
Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.


Fait à

Jugues le 25/06, 2020

AGRICULTEUR

Nom GERARD Christophe
Signature 

SEDE Environnement

Nom VIGNERON
Signature 

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M SOYEUX Guillaume agriculteur à Lislet 02340 atteste
avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield
de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **TAISSY**

le 17.11.20



AGRICULTEUR

Nom Soyeux

Signature 

Exploitation Guillaume Soyeux
1 grande rue - 02340 LISLET
Siret : 799 780 788 000 11
TVA : FR 40 799 780 788
APE : 0111Z - N° PACAGE : 002160081
GSM : 06.64.42.89.05
ferme.soyeux@laposte.net

SEDE Environnement

Nom : LETRILLART Camille

Signature 



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M **DUBOIS Sébastien** agriculteur à La Neuville en Taf atteste
avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield**
de la papeterie **GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **TAISSY** le 19/11/2020

AGRICULTEUR

Nom **DUBOIS Sébastien**

Signature



SEDE Environnement

Nom : **LETRILLART Camille**

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M **GERARD Baptiste** agriculteur à **Vimuz Reuil et Maguy** atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **TAISSY**

le **22/11/2020**

AGRICULTEUR

Nom **GERARD Baptiste**

Signature



SEDE Environnement

Nom : **LETRILLART Camille**

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, **MEARL DU SILO BLEU** agriculteur à **CIRES LES NELLO**
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield** de la papeterie **GREENFIELD** de **Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **CIRES LES NELLO** le **07 / 12 / 2020**

AGRICULTEUR

Nom **LEFEURE François**

Signature



SEDE Environnement

Nom **CATTIGN A.**

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M Felix MAROLLE agriculteur à Ribemont
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Ribemont le 11/10/2020

AGRICULTEUR

Nom

Marolle Felix

Signature



SEDE Environnement

Nom

CHRISTOPHE D.

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M *DECLARSI M Patrice* agriculteur à *Quiery*
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à

Appilly

le *12/01/2021*

EARL DU MONJET
Ferme du Monjet
02300 QUIERZY
RCS St-Quentin 798 879 490

AGRICULTEUR

Nom

EARL DU MONJET
Ferme du Monjet
02300 QUIERZY
RCS St-Quentin 798 879 490

Signature

DECLARSI M

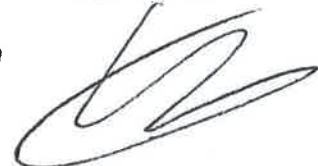


SEDE Environnement

Nom

CROZBNE

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M **DECARSIN Patrice** agriculteur à **Appilly**
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie **GREENFIELD** de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **Appilly** le **12/01/2021**



AGRICULTEUR

Nom

Signature

Patrice DECARSIN
263, Rue du Moulin
60400 APPILLY
Tel : 03.44.43.05.08
R.C Compiègne B 343 752 788



SEDE Environnement

Nom

Signature

CHRISTOPHE D



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M. *BOUCTION Antoine* agriculteur à *LAVERSINES*
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du *Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry*

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *LAVERSINES* le *06 10 8 1626*

AGRICULTEUR

Nom *Boucton Antoine*

Signature



SEDE Environnement

Nom *DELAPORTE Yann*

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, Mme Rachel ADAM agriculteur à JOUARRE
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur du Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Jouarre le 25/01/2022

AGRICULTEUR

Nom Rachel ADAM

Signature

**SEDE Environnement**

Nom

VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M *Debeulnaere Alexandre* agriculteur à *Bezalles*
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

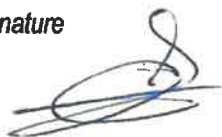
Fait à *Bezalles*

le *5/03/21*

AGRICULTEUR

Nom *Debeulnaere A*

Signature



SEDE Environnement

Nom CHRISTOPHE DAMIEN

Signature



AAL

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M me **DELOUTTERE FLORENCE** agriculteur à **COULOMMIERS**
 atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage
 agricole
 des boues deshydratées chauffées de la station d'épuration de **WEPA GREEN FIELDS SAS**
CHATEAU THIERRY

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les
 différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcelle relevé par SEDE Environnement sous
 réserve de conditions favorables validées par l'étude.

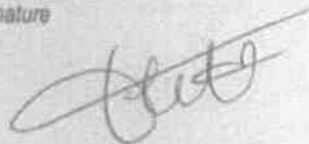
Il est rappelé que le producteur des boues de la station d'épuration de **CHATEAU THIERRY** assume la
 responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **Coulommiers** le **15/10/2021**

AGRICULTEUR

 Nom **EARL LES PETITS COURBONS**

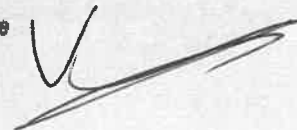
Signature


SEDE Environnement

Nom

VIGNERON

Signature


E.A.R.L. LES PETITS COURBONS

Au capital de 218 000 €

Siège social: 25, Av de la République

77120 COULOMMIERS

410 910 699 RCS MEAUX

Tél : 01 64 20 38 18 / Port : 06 71 30 45 32

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, **EARL DES TOURNELLES**, agriculteur à **VILLEHARECHAL** atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à le / /

AGRICULTEUR

Nom

Signature

SEDE Environnement

Nom

Signature

VIGNERON

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M Rousse agriculteur à La Grange Juste A. Puy
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole
du Calcifield.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les
différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous
réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur du Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Alby

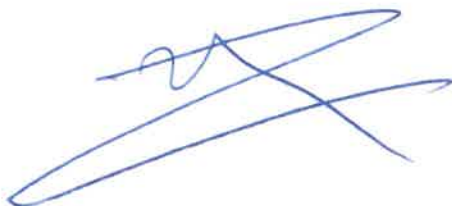
le 5 / 02 / 22

AGRICULTEUR

Nom

Rousse

Signature



SEDE Environnement

Nom

VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, Nicolas BRASSEUR agriculteur à Villemareuil
atteste avoir été contacté au sujet du périmètre d'épandage des . Boves de la société Greenfield.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage l'utilisation des sous-produits soumis à plan d'épandage sur le parcellaire relevé sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur des sous-produits soumis à plan d'épandage assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à VILLEMAREUIL le 16/04/21

AGRICULTEUR

Nom BRASSEUR

Signature



SEDE

Nom QUILLIET

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, Cedric Rousseau agriculteur à Monas (St Cyr sur Meris).
atteste avoir été contacté au sujet du périmètre d'épandage des Boves de SecuPéa.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage l'utilisation des sous-produits soumis à plan d'épandage sur le parcellaire relevé sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

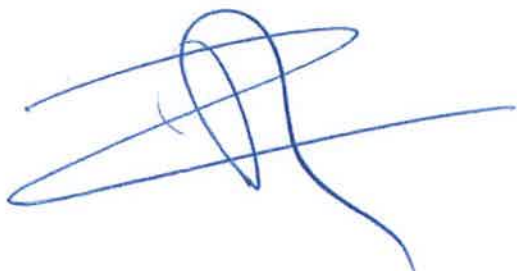
Il est rappelé que le producteur des sous-produits soumis à plan d'épandage assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Monas le 16/04/21

AGRICULTEUR

Nom Rousseau

Signature



SEDE

Nom QUILLIET

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, J.C. DELOBECQUE agriculteur à Douy la Ramée, atteste avoir été contacté au sujet du périmètre d'épandage des **CAUCIFIEUX**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage l'utilisation des sous-produits soumis à plan d'épandage sur le parcellaire relevé sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur des sous-produits soumis à plan d'épandage assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **DOUY LA RAMEE** le **18/03/2021**

AGRICULTEUR

Nom **EARL FERME DE L'EGLISE**

Signature **Delobecque JC**

EARL FERME DE L'EGLISE
3 Rue de l'Eglise
77139 DOUY LA RAMEE
Siren 323 026 336

SEDE

Nom **QUILLIET**

Signature 

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, DENEUBOURG Ambroise agriculteur à St Barthelemy 77320
atteste avoir été contacté au sujet du périmètre d'épandage des . Boves de Greenfield.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage l'utilisation des sous-produits soumis à plan d'épandage sur le parcellaire relevé sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur des sous-produits soumis à plan d'épandage assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à St Barthelemy. le 17 / 03 / 21

AGRICULTEUR

Nom DENEUBOURG
Ambroise

Signature



SEDE

Nom QUILLIET

Signature



S.C.E.A. DE GRENET

6, Impasse des Guins
Hameau de Grenet
77320 SAINT BARTHELEMY
Tel : 01.64.20.39.77
519 548 604 R.C.S MEAUX

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M^r *BEAUVAIS Christophe* agriculteur à *SURFONTAINE 02240* atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Surfontaine* le *06/01/21*

AGRICULTEUR

Nom *BEAUVAIS Christophe*

Signature

(Beau)

SEDE Environnement

Nom *CHRISTOPHE D*

Signature

(Signature)

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M^{me} **BEAUVAIS Aliue** agriculteur à **SURFONTAINE 02240**
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **Surfontaine** le **06/01/21**

AGRICULTEUR

Nom **BEAUVAIS Aliue**

Signature



SEDE Environnement

Nom

CHRISTOPHE D

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, **MR DUCHENIN Vincent** agriculteur à **NOROY**
atteste avoir été contacté par un technicien de la société **SEDE Environnement** au sujet du recyclage agricole
du **Calcifield** de la papeterie **GREENFIELD** de **Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par **SEDE Environnement** sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de **Calcifield** assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **NOROY**

le **21 / 05 / 2021**

AGRICULTEUR

Nom **DUCHENIN**

Signature



SEDE Environnement

Nom **VIGNERON**

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M^{me} *Brefort Stéphanie* agriculteur à *Wavignies*
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du *Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry*

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *WAVIGNIES* le *6 / 03 / 2020*

AGRICULTEUR

Nom *BREFORT Stéphanie*

Signature

S. Brefort

SEDE Environnement

Nom *CATTOEN A.*

Signature

[Signature]

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, **Bernard LENFANT** agriculteur à **CHARMENTRAY**
atteste avoir été contacté au sujet du périmètre d'épandage des .

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage l'utilisation des sous-produits soumis à plan d'épandage sur le parcellaire relevé sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur des sous-produits soumis à plan d'épandage assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **CHARMENTRAY** le 18 / 05 / 2021

AGRICULTEUR

Nom **Bernard LENFANT**

Signature



SEDE

Nom

VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, *CHEURON Benoit* agriculteur à *Villiers st Georges.*
atteste avoir été contacté au sujet du périmètre d'épandage des *Boves de Greenfield.*

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage l'utilisation des sous-produits soumis à plan d'épandage sur le parcellaire relevé sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur des sous-produits soumis à plan d'épandage assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Villiers st Georges* le *02/06/21*

AGRICULTEUR

SEDE

Nom *CHEURON Benoit*

Nom *QUILLIET*

Signature

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, *CHEURON Benoit* agriculteur à *Villiers s/ Georges 77560*
atteste avoir été contacté au sujet du périmètre d'épandage des *Boucs de Greenfield*.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage l'utilisation des sous-produits soumis à plan d'épandage sur le parcellaire relevé sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur des sous-produits soumis à plan d'épandage assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Flaise* le *21/06/2011*

AGRICULTEUR

Nom *CHEURON Benoit*

Signature



SEDE

Nom *QUILLIET*

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, **EARL DE CHARNESSEUIL** agriculteur à **Le Bois de Buis 44470 Villemerou** atteste avoir été contacté au sujet du périmètre d'épandage des **Bovus de Greenfield**.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage l'utilisation des sous-produits soumis à plan d'épandage sur le parcellaire relevé sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur des sous-produits soumis à plan d'épandage assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **VILLEMEROU** le **16/04/21**


AGRICULTEUR

SEDE

Nom **EARL DE CHARNESSEUIL**

Nom **QUILLIET**

Signature



Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, SCEA DU MURGER, agriculteur à COEUVRES-ET-VALSERY atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à _____ le / /

AGRICULTEUR

Nom

Signature

SEDE Environnement

Nom

VIGNERON

Signature

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, **M. LAVAUX** agriculteur à **QUIERS**
atteste avoir été contacté au sujet du périmètre d'épandage des .

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage l'utilisation des sous-produits soumis à plan d'épandage sur le parcellaire relevé sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur des sous-produits soumis à plan d'épandage assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **QUIERS** le **15 / 06 / 21**

AGRICULTEUR

Nom **LAVAUX** :

Signature



SEDE

Nom **QUILLIET**

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, **LINSTRUMELLE VINCENT** agriculteur à **EGLIGNY**
atteste avoir été contacté au sujet du périmètre d'épandage des **Boves de Greenfield.**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.


Sur la base de ces renseignements j'envisage l'utilisation des sous-produits soumis à plan d'épandage sur le parcellaire relevé sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur des sous-produits soumis à plan d'épandage assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **EGLIGNY** le **15 / 06 / 21**

AGRICULTEUR

Nom **LINSTRUMELLE VINCENT** :

Signature 

SEDE

Nom **QUILLIET**

Signature 

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, *Olivier GARNIER* agriculteur à *Le plessis placé*,
atteste avoir été contacté au sujet du périmètre d'épandage des .

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage l'utilisation des sous-produits soumis à plan d'épandage sur le parcellaire relevé sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur des sous-produits soumis à plan d'épandage assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *le plessis placé* le *18/06/21*

AGRICULTEUR

Nom *GARNIER*

Signature



SEDE

Nom *QUILLIET*

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, *Xavier NUTTENS* agriculteur à *CREPY*
atteste avoir été contacté au sujet du périmètre d'épandage des *Bovins de Greenfield*.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage l'utilisation des sous-produits soumis à plan d'épandage sur le parcellaire relevé sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

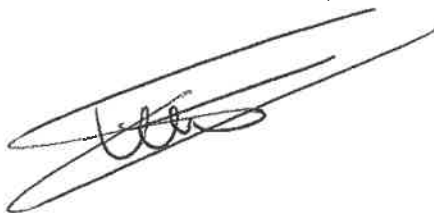
Il est rappelé que le producteur des sous-produits soumis à plan d'épandage assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *CREPY* le *23 10 2011*

AGRICULTEUR

Nom *NUTTENS*

Signature



SEDE

Nom *QUILLIET*

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, *Mme Aude Lesaux* agriculteur à *Noulin 15 Touvent*
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Puisieux* le *26,07,2021*

AGRICULTEUR

Nom *Aude Lesaux*

Signature

A Lesaux

SEDE Environnement

Nom *VIGNERON*

Signature

[Signature]

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, *Mme PAYSAN Christiane* agriculteur à *Bony*,
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole
du Calcifield.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

*Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les
différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.*

*Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous
réserve de conditions favorables validées par l'étude.*

Il est rappelé que le producteur du Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Bony*

le *04 / 08 / 2024*.

AGRICULTEUR

Nom *CH. PAYSAN*

Signature



SEDE Environnement

Nom *O. Marie*

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, **GAEC DE REPLONGES**, agriculteur à VERDELLOT atteste avoir été contacté par un technicien de la société **SEDE Environnement** au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par **SEDE Environnement** sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à le / /

AGRICULTEUR

Nom

Signature

SEDE Environnement

Nom

VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, **SCEA SOUFFLET**, agriculteur à **VAUX-ANDIGNY** atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à le / /

AGRICULTEUR

Nom
Signature

SEDE Environnement

Nom
Signature

VIGNERON



ABU

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M^{me} **GUAY FLORENCE** agriculteur à **Jouy sur Ilorin** atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du CalciField.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.


Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur du CalciField assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **Jouy sur Ilorin** le **22 / 12 / 2021**


AGRICULTEUR

Nom **Guay**

Signature 

SEDE Environnement

Nom **Rimette Euse**

Signature 

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M^r *Dawar* agriculteur à *Mardelles en Brie*
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole
du Calcifield.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les
différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous
réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur du Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Mardelles en Brie* le *23 / 12 / 2021*

AGRICULTEUR

Nom *RIVAL THIERRY*

Signature



SEDE Environnement

Nom *Rinette ELIX*

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M Bontemps Bertrand agriculteur à TOUQUIN
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole
du Calcifield.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les
différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous
réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur du Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à TOUQUIN

le 22 / 12 / 2021

AGRICULTEUR

Nom Bontemps Bertrand

Signature Bontemps

SEDE Environnement

Nom Rhette Elise

Signature

Rhette

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M Clavier agriculteur à JOUARRE
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole
du Calcifield.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur du Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à JOUARRE

le 23 / 12 / 2021

AGRICULTEUR

Nom

Signature

D. Clavier

SEDE Environnement

Nom Rimette Elise

Signature

Rimette

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M^r *agriculteur à Jouy le Chatel*
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole
du Calcifield.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

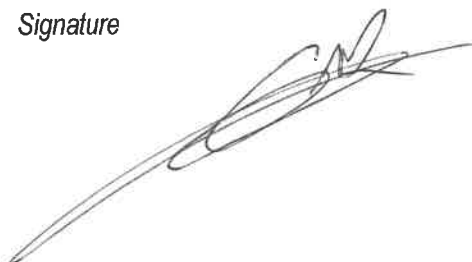
Il est rappelé que le producteur du Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *JOUY LE CHATEL* le *13 / 12 / 2021*

AGRICULTEUR

Nom *DE BO Richard*

Signature



SEDE Environnement

Nom *Rimette ELISE*

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, SCEA DES MARLIERES, agriculteur à CLERMONT-LES-FERMES atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à le / /

AGRICULTEUR

Nom

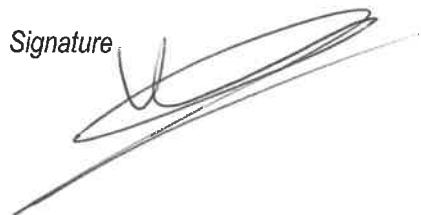
Signature

SEDE Environnement

Nom

Signature

VIGNERON



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M *ALGLAVE Thomas* agriculteur à *Cerny, G-Bucy*, atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Cerny, G-Bucy* le *1 / 02 / 2022*

AGRICULTEUR

Nom *Alglave Thomas*

Signature



SEDE Environnement

Nom *CAITOEN A*

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M^e BORTENPS Marie-Madeleine agriculteur à BEAUTHEIL-SAINTS
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole
du Calcifield.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les
différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous
réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur du Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Beuthel-Saints le 20 / 1 / 2022

AGRICULTEUR

Nom BORTENPS M. Madeleine

Signature

Bortemps m.m.

SEDE Environnement

Nom VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M **BONTEAPS VALERY** agriculteur à **BEAUTHEIL**
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole
du Calcifield.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les
différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous
réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur du Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **BEAUTHEIL** le **18/01/2022**

AGRICULTEUR

Nom **BONTEAPS VALERY**

Signature



SEDE Environnement

Nom **VIGNERON**

Signature



ACF

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M **CUGNET XAVIER** agriculteur à **GIZY**
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

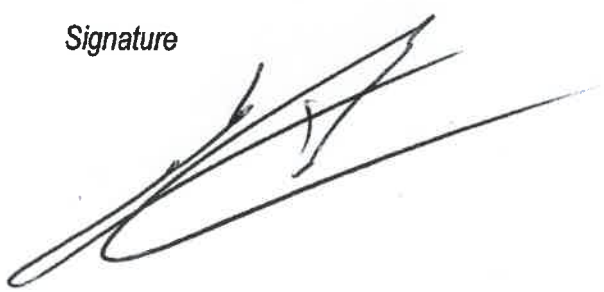
Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur du Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **Gizy** le **27/01/2022**

AGRICULTEURNom **CUGNET. XAVIER**

Signature

**SEDE Environnement**Nom **VIGNERON**

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M Charles DONORE agriculteur à Vaudancourt (60)
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Vaudancourt le 17/02/21

AGRICULTEUR

Nom *Neanche*

Signature

[Signature]

LES VERGÈRES
DE VAUDANCOURT
3, rue du Château
60240 VAUDANCOURT
☎ : 02 32 55 83 67
SIRET : 353 424 385 00014 - APE 011A
R.C. Beauvais 90 D 34

SEDE Environnement

Nom *VIGNERON*

Signature

[Signature]

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M *SLEA DE CUBRY* agriculteur à *COULONGES COHAN*
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du *Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry*

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *COULONGES* le *23 / 02 / 2020*
COHAN

AGRICULTEUR

Nom

Signature



SEDE Environnement

Nom *LAVIGNE*

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M Lecomte Jacques agriculteur à Annois atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Annois le 1 / 02 / 2022

AGRICULTEUR

Nom Lecomte Jacques

Signature



SEDE Environnement

Nom CATTOEN A.

Signature



ACK

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M JAN MACEE Frederic agriculteur à NARCY
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du
Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les
différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous
réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Narcy le 20/01/2022.

AGRICULTEUR

Nom JAN MACEE Frederic

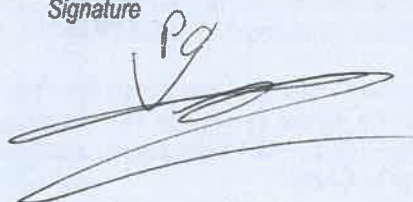
Signature



SEDE Environnement

Nom CATTOEN Arnaud

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M Jacques CARTIER agriculteur à Oissery (77)
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Oissery le 19 / 06 / 2020

AGRICULTEUR

Nom Jacques CARTIER
SCEA SOGA
Signature



SEDE Environnement

Nom VIGNERON
Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M MOREAU DAMIEN agriculteur à SABLONNIERES (77540)
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage
agricole
des boues déshydratées chaulées de la station d'épuration de

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur des boues de la station d'épuration de _____ assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à SABLONNIERES le 14/01/2022

AGRICULTEUR

Nom MOREAU DAMIEN
(EARL DE LA NOUE)
Signature



SEDE Environnement

Nom VIGNERON
Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M Sainte-Beuve Matthieu agriculteur à Ravières 60190 atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

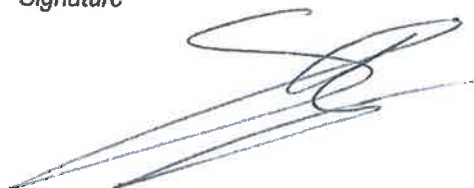
Fait à Ravières

le 16 / 12 / 2021

AGRICULTEUR

Nom SAINTE-BEUVE Matthieu

Signature



SEDE Environnement

Nom CATTOEN A

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M *Larue Sylvain* agriculteur à *Coumel*
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Coumel* le *5 / 02 / 2022*

AGRICULTEUR

Nom *LARUE Sylvain*

Signature



SEDE Environnement

Nom *CATTEN A.*

Signature



ACQ

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, **M. GABET Gregory** agriculteur
à **CRÉCY SUR SENNE** atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE
Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie **GREENFIELD** de Château-
Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **Crécy** le **31 / 01 / 2022**

AGRICULTEUR

Nom **GABET Gregory**
gerant de la SCEA GABET
Signature



SEDE Environnement

Nom

VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, *M Molière* agriculteur à *Brancourt le grand* atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Brancourt le grand* le *11 / 02 / 2022*

AGRICULTEUR

Nom *Molière JF*

Signature



SEDE Environnement

Nom *CATTOEN ARMAND*

Signature



SCEA Molière
SCEA grandmeux
SCEA coquelicot

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M _____ agriculteur à _____
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au
sujet du recyclage agricole
du Calcifield.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur du Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

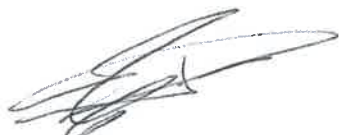
Fait à NARONNAIS en BRUE le 22/02 12L



AGRICULTEUR

Nom PERREAU J.A

Signature



SEDE Environnement

Nom VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, **SCEA DE CHAMICY, agriculteur à RULLY** atteste avoir été contacté par un
technicien de la société **SEDE Environnement** au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie**
GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à le / /

AGRICULTEUR

Nom

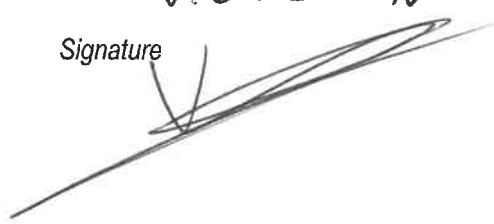
Signature

SEDE Environnement

Nom

Signature

VIGNERON



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M **DUPRESSOIR GERALD** agriculteur à **VAUXREZIS 02200** atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie **GREENFIELD** de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **VAUXREZIS** le **30 / 01 / 2021**

AGRICULTEUR

Nom **DUPRESSOIR**

Signature



SEDE Environnement

Nom

VIGNERON

Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, *M Richard Guillaume d'Giegain* agriculteur à *Sergy Les Mezieres* atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Sergy* le *14/02/2022*

AGRICULTEURNom *Richard*

Signature

*Richard G***SEDE Environnement**Nom *VIGNERON*

Signature

V

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, **M VERKEST** agriculteur à **Bessini**
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du
Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à **Bessini** le **11,02,2022**

AGRICULTEUR

Nom **VERKEST Sobani**

Signature



SEDE Environnement

Nom **CATTOLAN A**

Signature



ADB

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M HANAU Jean Pierre agriculteur à Orbaix L'Abbaye
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole des boues déshydratées chaulées de la station d'épuration de

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur des boues de la station d'épuration de Stotou Thony assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Blesmes le 23 / 01 / 2022

AGRICULTEUR

Nom HANAU Jean Pierre

Signature



SEDE Environnement

Nom VIGNERON

Signature



EARL DE L'ABBAYE
Siège social : Ferme de Marlais
51270 ORBAIS L'ABBAYE
Adresse postale : la Fontaine aux Charmes
02400 BLESMES
Tél./Fax : 03.23.69.08.73
RCS Epernay 382 547 909 • TVA FR 73 382 547 909

ADC

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M FONFOURNY Denis agriculteur à Grévaux atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à Grévaux le 24/2 / 2022

AGRICULTEUR

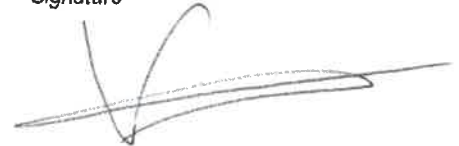
SEDE Environnement

Nom FONFOURNY Denis et Béatrice Nom VIGNERON N

Signature



Signature



ACCORD PREALABLE

Je soussigné, M *Eaël de Chenevière* agriculteur à *Jameicourt*
atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield** de la papeterie **GREENFIELD** de **Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Jameicourt* le *19/03/2021*

AGRICULTEUR

Nom *CANDEMIER E.*

Signature

[Signature]

SEDE Environnement

Nom

Signature

SEDE
Direction Régionale NORD EST
2 rue des Archers - ZI du Moulin
CS 50156 - 62453 BAPAUME
Tél. 03 21 21 35 70 - Fax. 03 21 21 35 75
SIRET : 315 732 842 00184

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, SCEA Moquet Saint Remy Blanzay agriculteur à Saint Rémy Blanzay atteste avoir été contacté par un technicien de la société SEDE Environnement au sujet du recyclage agricole du **Calcifield de la papeterie GREENFIELD de Château-Thierry**

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de Calcifield assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à le / /

AGRICULTEUR

Nom

Signature

SEDE Environnement

Nom

VIGNERON

Signature



Annexe 5 : Résultats des paramètres agronomiques sur les points de référence

BILAN DES ANALYSES DE TERRE SUR LE PÉRIMÈTRE

Période : Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Périmètre : CALCIFIELD 2021

Parcelle					Date d'analyse	Matières organiques (MO) (g/kg)	Rapport C/N	Calcaire total (CaCO3) (g/kg)	pH eau	Capacité d'échange en cations (CEC)	P2O5 (g/kg)	K2O (g/kg)	MgO (g/kg)	CaO (g/kg)
Code Suivra	Nom	Surface (ha)	Dpt.	Commune										
02 00633 101	WX 101	91,17	02	PUISIEUX-ET-CLANLIEU	19/03/2022	21,90	8,50	140,00	8,3	13,30	0,28	0,17	0,06	11,90
02 00633 103	WX 103	124,08	02	PUISIEUX-ET-CLANLIEU	19/03/2022	23,80	7,50	662,00	8,5	7,80	0,12	0,08	0,05	10,90
02 00633 106	WX 106	18,30	02	PUISIEUX-ET-CLANLIEU	19/03/2022	22,50	7,40	667,00	8,4	7,40	0,11	0,07	0,05	11,30
02 00739 004	AAO 004	23,30	02	MURET-ET-CROUTES	15/03/2022	20,30	9,60	10,00	8,0	12,60	0,17	0,20	0,24	6,68
02 00739 011	AAO 011	80,68	02	MURET-ET-CROUTES	15/03/2022	20,20	10,80	6,00	8,1	7,00	0,29	0,17	0,08	4,68
02 00999 012	VV 12	37,63	02	DHUYS-ET-MORIN-EN-BR	15/03/2022	20,80	7,90	0,05	6,9	11,10	0,14	0,19	0,14	3,14
02 02234 001	ABR 001	33,40	02	VERDELOT	15/03/2022	21,70	9,30	0,05	6,9	9,50	0,06	0,10	0,10	2,75
02 02234 007	ABR 007	17,94	02	VERDELOT	15/03/2022	26,20	8,90	0,05	6,8	12,30	0,02	0,13	0,15	3,67
02 02234 010	ABR 010	16,78	02	VILLENEUVE-SUR-BELLO	15/03/2022	22,90	11,00	0,05	7,0	8,90	0,09	0,19	0,10	2,54
02 02238 001	AAU 001	13,75	02	ESSIGNY-LE-GRAND	19/03/2022	19,50	9,40	7,00	8,1	19,00	0,10	0,21	0,15	5,42
02 02238 033	AAU 033	35,61	02	LA FERTÉ-CHEVRESIS	19/03/2022	17,60	9,20	9,00	8,2	12,20	0,12	0,22	0,21	6,28
02 02239 041	AAV 041	9,80	02	URVILLERS	19/03/2022	22,60	9,40	20,00	8,3	9,80	0,12	0,48	0,23	7,33
02 02239 043	AAV 043	16,95	02	LA FERTÉ-CHEVRESIS	19/03/2022	24,30	8,20	549,00	8,4	10,20	0,13	0,28	0,18	10,90
02 02240 002	WJ002	18,37	02	SURFONTAINE	19/03/2022	23,40	7,50	512,00	8,2	8,80	0,17	0,41	0,13	10,80
02 02240 008	WJ008	19,61	02	SURFONTAINE	19/03/2022	26,70	12,30	53,00	8,2	9,30	0,16	0,42	0,13	11,60
02 02243 001	YZ 001	78,07	02	SOMMETTE-EAUCOURT	19/03/2022	20,50	11,30	0,05	7,9	8,70	0,14	0,20	0,09	3,40
02 02243 002	YZ 002	50,04	02	SOMMETTE-EAUCOURT	19/03/2022	21,70	11,10	9,00	8,2	12,90	0,62	0,29	0,16	6,38
02 02243 003	YZ 003	24,51	02	BRAY-SAINT-CHRISTOPH	19/03/2022	15,70	9,00	16,00	8,0	10,20	0,22	0,20	0,13	5,59
02 02243 006	YZ 006	19,02	02	CHIGNY	19/03/2022	22,60	10,20	0,05	7,9	12,00	0,28	0,32	0,25	3,94
02 02244 003	XS 003	17,28	02	APPILLY	19/03/2022	21,30	11,80	0,05	7,7	7,40	0,23	0,31	0,18	2,15
02 02244 017	XS 017	25,98	02	CAILLOUËL-CRÉPIGNY	19/03/2022	17,20	9,90	0,05	7,7	7,20	0,21	0,29	0,18	2,11
02 02245 001	XQ 001	42,80	02	QUIERZY	19/03/2022	14,50	10,60	18,00	8,3	5,30	0,20	0,15	0,09	5,59

BILAN DES ANALYSES DE TERRE SUR LE PÉRIMÈTRE

Période : Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Périmètre : CALCIFIELD 2021

Parcelle					Date d'analyse	Matières organiques (MO) (g/kg)	Rapport C/N	Calcaire total (CaCO3) (g/kg)	pH eau	Capacité d'échange en cations (CEC)	P2O5 (g/kg)	K2O (g/kg)	MgO (g/kg)	CaO (g/kg)
Code Suivra	Nom	Surface (ha)	Dpt.	Commune										
02 02245 005	XQ 005	9,60	02	BOURGUIGNON-SOUS-C	19/03/2022	38,30	15,50	265,00	8,4	7,90	0,08	0,23	0,15	9,87
02 02245 015	XQ 015	23,64	02	PONTOISE-LÈS-NOYON	19/03/2022	35,20	9,70	0,05	6,3	22,50	0,05	0,31	0,26	4,97
02 02247 001	YY 001	42,55	02	LA FERTÉ-CHEVRESIS	19/03/2022	19,20	9,10	21,00	8,3	12,30	0,99	0,18	0,09	8,42
02 02247 002	YY 002	49,13	02	LA FERTÉ-CHEVRESIS	19/03/2022	18,60	8,80	9,00	8,3	11,40	0,03	0,15	0,08	6,24
02 02247 003	YY 003	122,12	02	LA FERTÉ-CHEVRESIS	19/03/2022	19,60	9,90	34,00	8,1	14,30	0,17	0,18	0,10	8,33
02 02247 004	YY 004	80,69	02	LA FERTÉ-CHEVRESIS	19/03/2022	14,80	8,80	0,05	8,0	14,80	0,01	0,15	0,12	5,55
02 02248 004	ZR 004	36,60	02	AGNICOURT-ET-SÉCHEL	19/03/2022	20,80	9,50	15,00	8,3	10,80	0,07	0,21	0,11	6,86
02 02248 005	ZR 005	27,87	02	AGNICOURT-ET-SÉCHEL	19/03/2022	21,50	9,30	10,00	8,2	11,10	0,11	0,22	0,10	5,28
02 02249 004	YI 004	18,18	02	MARLE	19/03/2022	17,20	9,20	9,00	8,3	12,00	0,34	0,20	0,10	6,87
02 02249 006	YI 006	105,75	02	MARLE	19/03/2022	19,30	9,20	0,05	7,8	14,80	0,12	0,22	0,17	4,89
02 02251 002	YJ 002	70,59	02	THIERNU	19/03/2022	18,70	9,60	9,00	8,3	11,70	0,12	0,21	0,11	6,77
02 02251 009	YJ 009	47,46	02	THIERNU	19/03/2022	19,60	7,30	11,00	8,4	11,60	0,06	0,21	0,11	7,07
02 02252 006	XH 006	15,43	02	LISLET	19/03/2022	21,20	10,70	19,00	8,4	11,40	0,26	0,27	0,15	8,83
02 02252 020	XH 020	22,31	02	BUCY-LÈS-PIERREPONT	19/03/2022	26,00	9,20	82,00	8,5	11,30	0,21	1,75	0,35	9,44
02 02478 001	FXM 001	63,37	02	SAINT-RÉMY-BLANZY	15/03/2022	17,50	8,80	0,05	8,2	15,60	0,11	0,30	0,27	6,45
02 02478 004	FXM 004	27,72	02	SAINT-RÉMY-BLANZY	15/03/2022	21,80	4,80	0,05	7,4	12,70	0,12	0,28	0,21	4,16
02 02478 007	FXM 007	27,33	02	SAINT-RÉMY-BLANZY	15/03/2022	18,70	5,30	0,05	7,0	8,40	0,18	0,23	0,10	2,27
02 02902 013	XN 013	12,75	02	SURFONTAINE	19/03/2022	19,60	9,70	16,00	8,1	10,70	0,20	0,21	0,14	8,20
02 02902 102	XN 102	13,31	02	FONTAINE-NOTRE-DAME	19/03/2022	31,90	5,90	335,00	8,2	10,40	0,25	0,32	0,17	11,20
02 03304 004	CT 004 LA CULEVREINE	62,59	02	DHUYS-ET-MORIN-EN-BR	15/03/2022	21,10	10,10	0,05	7,3	9,60	0,09	0,14	0,08	3,23
02 03498 023	YL023	94,38	02	LESDINS	19/03/2022	20,00	6,70	187,00	8,5	11,60	0,15	0,13	0,10	12,10
02 03498 027	YL027	39,38	02	LESDINS	19/03/2022	24,10	6,50	404,00	8,4	9,70	0,26	0,40	0,13	10,80

BILAN DES ANALYSES DE TERRE SUR LE PÉRIMÈTRE

Période : Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Périmètre : CALCIFIELD 2021

Parcelle					Date d'analyse	Matières organiques (MO) (g/kg)	Rapport C/N	Calcaire total (CaCO3) (g/kg)	pH eau	Capacité d'échange en cations (CEC)	P2O5 (g/kg)	K2O (g/kg)	MgO (g/kg)	CaO (g/kg)
Code Suivra	Nom	Surface (ha)	Dpt.	Commune										
02 03498 034	YL034	19,86	02	LESDINS	19/03/2022	18,30	8,80	176,00	8,4	12,10	0,16	0,13	0,10	11,90
02 04022 001	ZX 001	88,22	02	PARPEVILLE	19/03/2022	26,10	8,60	454,00	8,4	11,80	0,05	0,15	0,07	11,60
02 04022 002	ZX 002	10,20	02	PARPEVILLE	19/03/2022	35,50	9,80	675,00	8,3	10,60	0,26	0,38	0,11	11,40
02 04022 004	ZX 004	25,08	02	PARPEVILLE	19/03/2022	35,40	7,70	686,00	8,1	11,70	0,22	0,39	0,12	11,70
02 04220 010	ZW 010	21,38	02	LA FERTÉ-CHEVRESIS	19/03/2022	25,30	9,90	538,00	8,5	9,90	0,07	0,28	0,17	11,20
02 05082 031	ABP 001	65,29	02	BONY	19/03/2022	17,80	7,70	87,00	8,4	12,00	0,19	0,23	0,21	11,70
02 05082 033	ABP 003	83,95	02	BONY	19/03/2022	22,10	6,10	19,00	7,9	12,40	0,47	0,37	0,15	8,69
02 08073 004	SO 004	11,09	02	CONDREN	19/03/2022	22,20	11,30	6,00	8,1	10,00	0,31	0,21	0,10	4,64
02 08073 008	SO 008	72,12	02	TRAVECY	19/03/2022	25,20	6,70	18,00	8,2	9,40	0,16	0,25	0,12	8,30
02 10463 001	YM 001	11,97	02	CLASTRES	19/03/2022	17,00	10,30	0,05	7,5	9,30	0,04	0,17	0,09	3,13
02 10463 013	YM 013	25,39	02	JUSSY	19/03/2022	33,10	10,80	26,00	8,2	13,10	0,21	0,49	0,18	9,02
02 11102 015	ACJ 015	20,31	02	ANNOIS	19/03/2022	19,90	10,20	8,00	8,3	8,20	0,27	0,34	0,14	4,45
02 11595 048	KB 048	7,76	02	SAINT-CHRISTOPHE-À-B	19/03/2022	16,50	8,00	0,05	7,9	9,00	0,20	0,24	0,08	3,44
02 11764 108	ACU 108	28,38	02	BRISSY-HAMÉGICOURT	19/03/2022	19,40	9,60	5,00	8,2	12,10	0,31	0,29	0,18	5,22
02 13980 008	ACW 008	5,25	02	VAUXREZIS	19/03/2022	16,50	6,40	0,05	7,7	8,70	0,21	0,25	0,08	3,18
02 14141 002	XF 002	27,37	02	TRAVECY	19/03/2022	18,50	9,90	91,00	8,3	9,50	0,28	0,28	0,12	10,30
02 14141 003	XF 003	49,54	02	TRAVECY	19/03/2022	19,50	9,60	16,00	8,5	11,90	0,14	0,41	0,12	7,11
02 14141 005	XF 005	32,13	02	TRAVECY	19/03/2022	24,10	10,70	14,00	8,2	9,80	0,10	0,25	0,11	7,41
02 15987 005	ABS 005	68,83	02	VAUX-ANDIGNY	19/03/2022	18,50	8,20	31,00	8,1	9,40	0,15	0,18	0,10	9,98
02 15987 006	ABS 006	36,37	02	VAUX-ANDIGNY	19/03/2022	21,50	6,00	11,00	8,1	8,70	0,12	0,18	0,11	5,85
02 17533 034	XB 034	41,10	02	TERGNIER	19/03/2022	17,10	11,10	0,05	7,8	10,20	0,36	0,19	0,09	4,10
02 17533 053	XB 053	44,72	02	TERGNIER	19/03/2022	21,30	10,60	12,00	8,1	11,90	0,20	0,24	0,13	5,47

BILAN DES ANALYSES DE TERRE SUR LE PÉRIMÈTRE

Période : Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Périmètre : CALCIFIELD 2021

Parcelle					Date d'analyse	Matières organiques (MO) (g/kg)	Rapport C/N	Calcaire total (CaCO3) (g/kg)	pH eau	Capacité d'échange en cations (CEC)	P2O5 (g/kg)	K2O (g/kg)	MgO (g/kg)	CaO (g/kg)
Code Suivra	Nom	Surface (ha)	Dpt.	Commune										
02 22409 034	ACI 034	17,93	02	RONCHÈRES	15/03/2022	25,30	13,10	0,05	6,1	7,80	0,12	0,16	0,05	1,74
02 23235 001	ZV 001	9,69	02	FRIÈRES-FAILLOUËL	19/03/2022	20,60	12,60	31,00	8,4	10,50	0,12	0,31	0,11	9,39
02 23235 003	ZV 003	15,49	02	JUSSY	19/03/2022	32,70	11,90	27,00	8,3	11,70	0,07	0,60	0,17	8,82
02 33136 005	ACQ 005	7,10	02	CRÉCY-SUR-SERRE	19/03/2022	25,40	12,10	315,00	8,4	8,20	0,19	0,29	0,11	10,50
02 38754 002	ZQ002	52,33	02	PARPEVILLE	19/03/2022	34,10	8,80	589,00	8,4	8,90	0,49	0,72	0,14	11,00
02 42269 002	AAN 002	23,19	02	MONT-D'ORIGNY	19/03/2022	40,80	9,00	649,00	8,6	9,40	1,32	1,32	0,20	9,24
02 42269 005	AAN 005	24,67	02	MONT-D'ORIGNY	19/03/2022	21,30	9,00	8,00	8,1	13,10	0,07	0,22	0,25	5,86
02 42269 101	AAN 101	46,17	02	ORIGNY-SAINTE-BENOIT	19/03/2022	44,70	8,60	579,00	8,4	10,50	1,66	1,36	0,21	10,20
02 43365 006	ABN 006	25,93	02	CRÉPY	19/03/2022	22,10	10,60	46,00	8,4	7,20	0,22	0,24	0,09	9,47
02 43365 015	ABN 015	7,65	02	CRÉPY	19/03/2022	16,40	10,70	45,00	8,4	6,70	0,34	0,24	0,09	8,61
02 43365 022	ABN 022	12,45	02	CRÉPY	19/03/2022	15,70	9,90	21,00	8,2	7,40	0,25	0,28	0,15	7,23
02 45633 008	WP008	4,98	02	TROSLY-LOIRE	19/03/2022	14,90	11,20	82,00	8,5	4,30	0,13	0,08	0,09	9,29
02 45633 026	WP026	11,62	02	COUCY-LE-CHÂTEAU-AU	19/03/2022	25,80	11,70	39,00	8,1	5,60	0,05	0,19	0,11	8,03
02 45633 044	WP044	14,08	02	SAINT-PAUL-AUX-BOIS	19/03/2022	18,80	11,50	86,00	8,5	4,70	0,23	0,12	0,10	9,20
02 47870 001	VJ 001 LONGUES RAIES /	40,85	02	VEUILLY-LA-POTERIE	15/03/2022	15,40	8,70	0,05	7,9	6,60	0,23	0,17	0,08	2,78
02 47870 004	VJ 004 CHEMIN DES MAR	15,88	02	MARIGNY-EN-ORXOIS	15/03/2022	21,40	8,10	0,05	7,3	13,20	0,08	0,28	0,16	4,32
02 53135 104	XJ 104	61,22	02	VINCY-REUIL-ET-MAGNY	19/03/2022	16,80	8,00	0,05	7,1	11,70	0,06	0,17	0,08	3,16
02 53135 209	XJ 209	63,83	02	VINCY-REUIL-ET-MAGNY	19/03/2022	18,20	9,40	0,05	6,8	11,20	0,07	0,21	0,09	2,70
02 57743 106	RM 106	11,99	02	ORIGNY-SAINTE-BENOIT	19/03/2022	27,90	8,30	331,00	8,4	12,70	0,28	0,46	0,25	13,00
02 61345 003	YU 003	22,33	02	CHEVENNES	19/03/2022	18,80	9,40	22,00	8,5	12,80	0,17	0,26	0,10	7,07
02 61345 005	YU 005	34,25	02	CHEVENNES	19/03/2022	16,50	6,30	11,00	8,5	10,70	0,22	0,40	0,15	7,53
02 61345 008	YU 008	13,85	02	ROGNY	19/03/2022	18,00	7,30	10,00	8,3	11,20	0,20	0,28	0,11	6,77

BILAN DES ANALYSES DE TERRE SUR LE PÉRIMÈTRE

Période : Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Périmètre : CALCIFIELD 2021

Parcelle					Date d'analyse	Matières organiques (MO) (g/kg)	Rapport C/N	Calcaire total (CaCO3) (g/kg)	pH eau	Capacité d'échange en cations (CEC)	P2O5 (g/kg)	K2O (g/kg)	MgO (g/kg)	CaO (g/kg)
Code Suivra	Nom	Surface (ha)	Dpt.	Commune										
02 62984 003	ACT 003	13,41	02	DHUY-ET-MORIN-EN-BR	15/03/2022	17,10	8,90	0,05	6,3	8,60	0,14	0,15	0,15	2,03
02 65912 001	ACS 001	49,25	02	THENAILLES	19/03/2022	16,40	8,80	10,00	8,3	9,90	0,70	0,22	0,10	7,52
02 65912 003	ACS 003	48,94	02	THENAILLES	19/03/2022	19,30	8,70	0,05	7,6	11,50	0,17	0,20	0,15	3,55
02 67412 024	ACB 024	45,91	02	BARENTON-BUGNY	19/03/2022	20,80	10,30	0,05	7,8	11,40	0,10	0,22	0,11	3,58
02 67412 033	ACB 033	32,00	02	BARENTON-BUGNY	19/03/2022	17,80	9,50	30,00	8,4	10,50	0,11	0,22	0,11	9,00
02 72915 005	WU 005	13,20	02	SAINT-GOBERT	19/03/2022	45,00	10,90	48,00	8,0	12,10	0,12	0,41	0,16	10,20
02 72915 012	WU 012	10,22	02	LAIGNY	19/03/2022	22,90	10,40	5,00	8,0	11,60	0,99	0,29	0,25	4,46
02 73017 001	ACR 001	16,03	02	GRONARD	19/03/2022	15,80	9,40	11,00	8,4	10,10	0,24	0,19	0,12	7,12
02 73017 002	ACR 002	55,33	02	GRONARD	19/03/2022	16,20	9,70	13,00	8,3	11,90	0,07	0,18	0,13	6,22
02 73017 007	ACR 007	30,16	02	GRONARD	19/03/2022	24,60	10,80	7,00	8,1	10,30	0,18	0,15	0,12	5,13
02 75515 003	ACC 003	31,44	02	CRÉPY	19/03/2022	15,90	10,40	19,00	8,2	7,60	0,17	0,27	0,16	7,84
02 75515 005	ACC 005	36,20	02	CERNY-LÈS-BUCY	19/03/2022	14,60	10,00	18,00	8,3	5,30	0,24	0,23	0,06	7,07
02 75515 007	ACC 007	28,01	02	CERNY-LÈS-BUCY	19/03/2022	17,90	10,00	18,00	8,2	8,50	0,20	0,28	0,08	5,77
02 75515 021	ACC 021	11,09	02	CESSIÈRES-SUZY	19/03/2022	20,60	10,20	34,00	8,2	7,90	0,47	0,25	0,10	8,96
02 75515 028	ACC 028	16,43	02	CESSIÈRES-SUZY	19/03/2022	20,20	12,20	0,05	7,9	4,80	0,29	0,12	0,06	1,89
02 76289 008	ACZ 008	32,42	02	CESSIÈRES-SUZY	19/03/2022	20,30	8,80	30,00	8,3	7,80	0,13	0,23	0,12	7,68
02 76289 015	ACZ 015	14,24	02	NOINTEL	17/03/2022	25,20	9,10	0,05	8,1	11,90	0,45	0,26	0,10	5,17
02 76289 016	ACZ 016	11,65	02	ANIZY-LE-GRAND	19/03/2022	20,60	9,70	13,00	8,4	9,50	0,60	0,46	0,21	7,41
02 76345 001	ACF 001	39,11	02	GIZY	19/03/2022	19,70	5,00	181,00	8,4	9,40	0,21	0,29	0,11	10,40
02 76345 003	ACF 003	57,57	02	GIZY	19/03/2022	17,80	8,70	168,00	8,5	10,10	0,53	0,33	0,11	10,60
02 76890 209	ABZ 209	44,15	02	CLERMONT-LES-FERMES	19/03/2022	20,80	10,00	44,00	9,1	12,60	1,04	3,13	0,39	10,60
02 78235 007	XE 007	14,59	02	RENNEVAL	19/03/2022	22,20	10,20	7,00	8,2	11,60	0,17	0,32	0,12	5,23

BILAN DES ANALYSES DE TERRE SUR LE PÉRIMÈTRE

Période : Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Périmètre : CALCIFIELD 2021

Parcelle					Date d'analyse	Matières organiques (MO) (g/kg)	Rapport C/N	Calcaire total (CaCO3) (g/kg)	pH eau	Capacité d'échange en cations (CEC)	P2O5 (g/kg)	K2O (g/kg)	MgO (g/kg)	CaO (g/kg)
Code Suivra	Nom	Surface (ha)	Dpt.	Commune										
02 78235 008	XE 008	22,15	02	VIGNEUX-HOCQUET	19/03/2022	19,00	9,60	0,05	8,1	11,40	0,32	0,29	0,11	4,09
02 78376 012	ACX 012	37,08	02	SÉRY-LÈS-MÉZIÈRES	19/03/2022	21,20	7,90	227,00	8,4	12,50	0,41	0,28	0,19	12,70
02 78376 014	ACX 014	44,83	02	SÉRY-LÈS-MÉZIÈRES	19/03/2022	20,90	8,60	228,00	8,3	12,60	0,23	0,28	0,36	12,80
02 78565 003	YK 003	19,99	02	MONTCORNET	19/03/2022	13,50	6,50	6,00	8,2	11,40	0,08	0,15	0,07	6,20
02 81153 002	VZ 002	16,60	02	NANTEUIL-LE-HAUDOUIN	18/03/2022	17,20	7,20	0,05	7,6	10,30	0,15	0,16	0,11	3,07
02 89645 001	WS 001	42,00	02	FONTAINE-LÈS-VERVINS	19/03/2022	46,40	11,80	16,00	7,7	13,00	0,12	0,25	0,22	6,96
02 99012 007	XM007	58,02	02	MENNESSIS	19/03/2022	19,70	14,20	0,05	8,3	9,90	0,60	0,34	0,16	3,62
02 99032 003	ABQ 003	6,20	02	VIELS-MAISONS	15/03/2022	20,40	8,90	0,05	7,9	12,40	0,06	0,23	0,12	4,70
02 99032 009	ABQ 009	11,32	02	VERDELOT	15/03/2022	19,10	8,80	0,05	7,4	13,20	0,15	0,16	0,22	4,52
02 99035 003	XD 003	94,21	02	FONTAINE-LÈS-VERVINS	19/03/2022	29,40	8,60	0,05	7,7	12,00	0,14	0,29	0,21	3,79
02 99035 012	XD 012	12,01	02	LANDOUZY-LA-VILLE	19/03/2022	91,20	15,10	94,00	8,0	16,60	0,26	0,34	0,21	12,30
02 99035 018	XD 018	11,06	02	BUIRE	19/03/2022	23,10	5,70	0,05	7,1	10,20	0,04	0,14	0,12	2,87
02 99035 020	XD 020	25,07	02	ORIGNY-EN-THIÉRACHE	19/03/2022	29,50	10,30	0,05	7,3	10,50	0,01	0,16	0,13	3,65
02 99035 101	XD 101	85,51	02	LANDOUZY-LA-COUR	19/03/2022	22,30	11,10	0,05	7,9	12,70	0,08	0,13	0,10	4,19
02 99035 102	XD 102	55,33	02	LANDOUZY-LA-COUR	19/03/2022	16,70	9,80	5,00	7,9	12,80	0,04	0,22	0,13	5,06
02 99754 001	WT 001	36,64	02	POUILLY-SUR-SERRE	19/03/2022	29,80	11,70	95,00	8,3	9,10	0,13	0,59	0,12	9,83
02 99814 004	PP004	23,26	02	CUIRIEUX	19/03/2022	18,60	9,50	32,00	8,1	11,70	0,54	0,21	0,11	9,93
02 99814 009	PP009	31,28	02	CUIRIEUX	19/03/2022	24,30	9,00	6,00	8,0	12,40	0,34	0,38	0,17	4,75
02 99814 014	PP014	9,33	02	SAINT-PIERREMONT	19/03/2022	18,30	9,00	0,05	7,5	12,60	0,21	0,20	0,15	4,11
02 99814 061	PP061	23,17	02	CUIRIEUX	19/03/2022	20,70	9,70	183,00	8,3	12,10	0,30	0,21	0,12	12,00
02 99814 301	PP301	39,32	02	CUIRIEUX	19/03/2022	19,40	9,90	75,00	8,4	12,60	0,38	0,24	0,17	11,70
02 99872 002	ZD 002	15,92	02	GRICOURT	19/03/2022	21,20	7,30	91,00	8,3	13,70	0,21	0,31	0,20	12,80

BILAN DES ANALYSES DE TERRE SUR LE PÉRIMÈTRE

Période : Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Périmètre : CALCIFIELD 2021

Parcelle					Date d'analyse	Matières organiques (MO) (g/kg)	Rapport C/N	Calcaire total (CaCO3) (g/kg)	pH eau	Capacité d'échange en cations (CEC)	P2O5 (g/kg)	K2O (g/kg)	MgO (g/kg)	CaO (g/kg)
Code Suivra	Nom	Surface (ha)	Dpt.	Commune										
02 99872 008	ZD 008	107,27	02	GRICOURT	19/03/2022	19,20	7,60	22,00	8,2	11,30	0,20	0,34	0,17	9,10
02 99874 001	ZE 001	43,44	02	BRISSY-HAMÉGICOURT	19/03/2022	18,90	9,80	11,00	8,0	12,90	0,27	0,27	0,18	6,82
02 99874 006	ZE 006 POUILLART	27,37	02	BRISSY-HAMÉGICOURT	19/03/2022	23,30	10,30	55,00	8,4	11,90	0,30	0,31	0,18	11,40
02 99878 009	CA009	43,77	02	MOY-DE-L' AISNE	19/03/2022	17,60	9,40	0,05	7,5	11,00	0,25	0,30	0,24	3,08
02 99878 014	CA014	13,91	02	VENDEUIL	19/03/2022	18,30	9,70	0,05	7,7	10,70	0,10	0,30	0,23	3,70
02 99878 103	CA103	14,80	02	MOY-DE-L' AISNE	19/03/2022	20,50	9,70	15,00	8,1	14,80	0,28	0,25	0,12	6,00
02 99886 102	ZB 102	4,77	02	VERMAND	19/03/2022	15,60	7,50	10,00	8,0	11,70	0,14	0,24	0,17	5,84
02 99887 101	ZH 101	23,05	02	JONCOURT	19/03/2022	20,90	6,80	9,00	8,1	12,10	0,17	0,25	0,15	6,43
02 99887 109	ZH 109	19,09	02	JONCOURT	19/03/2022	19,00	7,30	5,00	8,0	11,00	0,17	0,33	0,16	4,55
02 99887 122	ZH 122	51,76	02	VADENCOURT	19/03/2022	39,10	12,60	248,00	8,2	16,00	0,18	0,21	0,17	12,70
02 99887 132	ZH 132	11,58	02	ESSIGNY-LE-PETIT	19/03/2022	26,30	14,60	511,00	8,4	7,90	0,22	0,32	0,12	11,10
02 99887 205	ZH 205	9,13	02	MAGNY-LA-FOSSE	19/03/2022	23,90	14,10	763,00	8,4	6,20	0,15	0,21	0,16	10,70
02 99887 209	ZH 209	25,80	02	HOLNON	19/03/2022	20,50	9,70	12,00	8,3	9,50	0,28	0,30	0,16	7,33
02 99889 102	ACK 102	15,05	02	MARCY	19/03/2022	23,00	7,30	186,00	8,5	9,90	0,19	0,30	0,12	11,20
02 99889 113	ACK 113	16,29	02	GRICOURT	19/03/2022	21,90	6,10	101,00	8,3	14,50	0,21	0,30	0,20	11,70
02 99891 201	ZT 201	27,90	02	BOHAIN-EN-VERMANDOI	19/03/2022	20,60	12,30	203,00	8,4	10,50	0,19	0,26	0,12	12,00
02 99891 206	ZT 206	22,12	02	ATTILLY	19/03/2022	18,40	9,50	0,05	8,1	10,00	0,19	0,23	0,19	3,77
02 99891 211	ZT 211	35,28	02	ATTILLY	19/03/2022	19,40	9,00	34,00	8,2	13,50	0,15	0,24	0,09	9,85
02 99891 237	ZT 237	25,87	02	ATTILLY	19/03/2022	21,70	9,90	8,00	8,0	12,60	0,18	0,28	0,21	5,54
02 99892 111	ZS 111	21,58	02	FRANCILLY-SELENCY	19/03/2022	16,30	8,70	49,00	8,3	13,50	0,18	0,40	0,24	11,20
02 99892 144	ZS 144	11,22	02	HOLNON	19/03/2022	16,00	6,90	9,00	8,0	14,40	0,16	0,22	0,16	6,55
02 99895 102	ZC 102	18,47	02	VENDELLES	19/03/2022	20,90	6,70	17,00	8,1	10,40	0,31	0,65	0,23	7,35

BILAN DES ANALYSES DE TERRE SUR LE PÉRIMÈTRE

Période : Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Périmètre : CALCIFIELD 2021

Parcelle					Date d'analyse	Matières organiques (MO) (g/kg)	Rapport C/N	Calcaire total (CaCO3) (g/kg)	pH eau	Capacité d'échange en cations (CEC)	P2O5 (g/kg)	K2O (g/kg)	MgO (g/kg)	CaO (g/kg)
Code Suivra	Nom	Surface (ha)	Dpt.	Commune										
02 99896 103	ZP 103	41,00	02	NEUVILLE-SAINT-AMAND	19/03/2022	21,60	8,00	7,00	8,0	10,10	0,28	0,33	0,13	4,83
02 99896 106	ZP 106	17,12	02	BERNOT	19/03/2022	32,00	7,20	609,00	8,3	9,40	0,21	0,41	0,14	11,70
02 99896 111	ZP 111	19,55	02	MONTIGNY-EN-ARROUAI	19/03/2022	29,50	10,40	44,00	8,4	14,30	0,20	0,35	0,18	11,40
02 99896 301	ZP 301	46,60	02	NEUVILLE-SAINT-AMAND	19/03/2022	21,10	9,50	5,00	8,1	18,20	0,29	0,32	0,12	4,06
02 99899 014	XR 014	62,33	02	ALAINCOURT	19/03/2022	25,40	8,50	515,00	8,5	8,70	0,16	0,38	0,09	11,10
02 99900 211	ZA 211	16,36	02	FAYET	19/03/2022	19,40	9,10	19,00	8,2	12,30	0,19	0,36	0,18	8,33
02 99902 001	ZG 001	39,35	02	GRICOURT	19/03/2022	18,60	4,80	14,00	8,3	11,60	0,14	0,28	0,16	6,53
02 99903 005	ZF 005	21,03	02	FAYET	19/03/2022	18,40	8,80	0,05	7,5	12,00	0,38	0,29	0,14	3,86
02 99958 004	ZM 004	46,92	02	ESSIGNY-LE-GRAND	19/03/2022	19,20	9,90	7,00	8,3	11,90	0,01	0,20	0,15	5,09
02 99959 002	ZU 002	24,87	02	CLASTRES	19/03/2022	32,90	10,90	23,00	8,1	14,10	0,60	0,41	0,17	8,98
02 99959 006	ZU 006	32,60	02	SAVY	19/03/2022	19,70	9,60	0,05	7,7	11,50	0,12	0,36	0,16	3,34
02 99959 014	ZU 014	31,32	02	JUSSY	19/03/2022	27,20	11,10	29,00	8,2	11,90	0,26	0,50	0,17	9,12
TOTAL AISNE				Nombre d'analyses	166									
08 15478 003	XI 003	32,40	08	BERLISE	19/03/2022	15,40	9,10	0,05	6,8	10,30	0,18	0,18	0,08	2,79
TOTAL AISNE				Nombre d'analyses	1									
51 62890 017	ADB 017	13,12	51	COURBOIN	15/03/2022	19,10	9,80	0,05	6,2	7,60	0,06	0,18	0,11	1,78
TOTAL AISNE				Nombre d'analyses	1									
59 59281 502	YF 502	20,24	59	GERGNY	19/03/2022	47,10	10,30	0,05	6,9	15,90	0,12	0,14	0,11	4,40
TOTAL AISNE				Nombre d'analyses	1									
60 05022 004	YQ 004	42,76	60	ÉNENCOURT-LÉAGE	17/03/2022	34,30	10,00	6,00	7,7	11,60	0,38	0,26	0,17	4,36
60 05022 010	YQ 010	27,32	60	ÉNENCOURT-LÉAGE	17/03/2022	22,60	9,40	21,00	8,1	10,70	0,20	0,17	0,16	6,94
60 05300 016	KL 016	29,56	60	MOULIN-SOUS-TOUVENT	19/03/2022	14,20	10,80	19,00	8,5	5,10	0,14	0,15	0,09	5,56

BILAN DES ANALYSES DE TERRE SUR LE PÉRIMÈTRE

Période : Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Périmètre : CALCIFIELD 2021

Parcelle					Date d'analyse	Matières organiques (MO) (g/kg)	Rapport C/N	Calcaire total (CaCO3) (g/kg)	pH eau	Capacité d'échange en cations (CEC)	P2O5 (g/kg)	K2O (g/kg)	MgO (g/kg)	CaO (g/kg)
Code Suivra	Nom	Surface (ha)	Dpt.	Commune										
60 05300 019	KL 019	57,55	60	MOULIN-SOUS-TOUVENT	19/03/2022	18,60	9,50	24,00	8,3	9,60	0,13	0,26	0,16	7,98
60 05300 021	KL 021	35,10	60	MOULIN-SOUS-TOUVENT	19/03/2022	19,10	9,90	24,00	8,4	10,10	1,03	0,26	0,15	7,23
60 05964 113	WZ 113	18,50	60	GONDREVILLE	17/03/2022	22,80	9,00	0,05	7,8	11,30	0,18	0,21	0,16	4,27
60 05964 116	WZ 116	16,89	60	GONDREVILLE	17/03/2022	19,60	7,40	0,05	7,2	9,20	0,14	0,20	0,12	2,59
60 05964 118	WZ 118	20,24	60	GONDREVILLE	17/03/2022	21,00	7,30	0,05	7,3	8,60	0,17	0,18	0,11	2,66
60 05964 127	WZ 127	95,60	60	LÉVIGNEN	17/03/2022	22,00	7,70	0,05	7,7	8,50	0,18	0,22	0,11	2,94
60 15073 002	YP 002	99,22	60	LA CORNE EN VEXIN	17/03/2022	20,70	7,50	0,05	7,8	9,80	0,06	0,15	0,14	3,29
60 15876 021	XC 001	42,88	60	SAINT-AUBIN-SOUS-ERQ	17/03/2022	37,60	8,30	50,00	8,2	22,50	0,25	0,36	0,16	13,50
60 19945 103	WY 103	13,03	60	NOUVRON-VINGRÉ	19/03/2022	16,10	9,50	0,05	7,9	9,30	0,21	0,25	0,08	3,10
60 21660 039	XL 039	3,58	60	NOVILLERS	17/03/2022	26,10	10,50	0,05	8,0	8,50	0,14	0,16	0,06	3,56
60 21660 111	XL 111	11,03	60	CIRES-LÈS-MELLO	17/03/2022	25,50	9,40	0,05	7,7	11,10	0,23	0,28	0,19	4,02
60 21660 113	XL 113	13,30	60	MAYSEL	17/03/2022	18,10	9,60	0,05	7,5	9,30	0,09	0,30	0,18	2,73
60 21660 121	XL 121	30,61	60	NEUILLY-EN-THELLE	15/03/2022	21,10	9,70	0,05	7,8	11,30	0,12	0,24	0,13	3,67
60 21660 126	XL 126	16,04	60	NEUILLY-EN-THELLE	17/03/2022	19,60	9,10	6,00	8,1	11,60	0,11	0,27	0,14	5,03
60 21660 128	XL 128	17,75	60	NEUILLY-EN-THELLE	17/03/2022	35,90	11,50	0,05	6,4	13,10	0,09	0,51	0,20	2,72
60 22518 001	G001 FOND CLAIRON	38,63	60	JONQUIÈRES	17/03/2022	28,70	6,70	0,05	7,8	20,20	0,09	0,23	0,19	5,86
60 22518 022	XG022 GRANDE PATURE	6,81	60	JAUX	17/03/2022	30,70	8,40	0,05	6,9	16,40	0,08	0,24	0,17	4,34
60 32448 213	ABT 213	15,89	60	LA VILLE-AUX-BOIS-LÈS-	19/03/2022	17,90	10,70	0,05	7,2	11,80	0,12	0,33	0,15	3,27
60 35739 014	ACL 014	41,94	60	OISSERY	18/03/2022	22,50	10,10	0,05	7,8	16,10	0,08	0,27	0,24	5,00
60 35739 020	ACL 020	53,98	60	MONTGÉ-EN-GOËLE	18/03/2022	21,70	10,90	0,05	7,5	11,00	0,09	0,21	0,13	3,48
60 35739 021	ACL 021	48,39	60	MONTGÉ-EN-GOËLE	18/03/2022	21,60	10,60	0,05	6,9	11,00	0,07	0,23	0,14	2,79
60 35739 022	ACL 022	45,80	60	OISSERY	18/03/2022	17,10	10,70	0,05	7,8	8,40	0,17	0,21	0,10	2,87

BILAN DES ANALYSES DE TERRE SUR LE PÉRIMÈTRE

Période : Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Périmètre : CALCIFIELD 2021

Parcelle					Date d'analyse	Matières organiques (MO) (g/kg)	Rapport C/N	Calcaire total (CaCO3) (g/kg)	pH eau	Capacité d'échange en cations (CEC)	P2O5 (g/kg)	K2O (g/kg)	MgO (g/kg)	CaO (g/kg)
Code Suivra	Nom	Surface (ha)	Dpt.	Commune										
60 55999 003	YO 003	67,80	60	CHAUMONT-EN-VEXIN	17/03/2022	27,20	8,30	0,05	7,3	11,50	0,14	0,22	0,18	3,38
60 63353 001	ABO 001 ILOT 001 CHATE	82,40	60	NAMPCEL	19/03/2022	18,70	10,20	37,00	8,5	8,00	0,23	0,51	0,20	8,09
60 63353 002	ABO 002 ILOT 02 POINTE	49,36	60	NAMPCEL	19/03/2022	17,40	9,40	9,00	8,1	9,70	0,30	0,33	0,12	5,35
60 63353 006	ABO 006 ILOT 006 CARRIE	92,31	60	MOULIN-SOUS-TOUVENT	19/03/2022	18,20	9,90	28,00	8,4	7,80	0,17	0,54	0,18	7,05
60 65963 102	XA 102	22,51	60	BALAGNY-SUR-THÉRAIN	17/03/2022	27,60	8,10	16,00	8,2	15,00	0,29	0,34	0,43	7,01
60 67456 001	ACH 001	77,44	60	VAUDANCOURT	17/03/2022	24,30	9,80	0,05	7,6	12,00	0,09	0,19	0,11	3,70
60 67456 003	ACH 003	21,36	60	VAUDANCOURT	17/03/2022	18,50	9,70	0,05	6,7	9,50	0,04	0,11	0,10	2,54
60 74091 002	ABH 002	37,38	60	VERBERIE	18/03/2022	21,40	7,70	17,00	8,3	9,80	0,18	0,29	0,10	6,25
60 74091 005	ABH 005	42,64	60	VILLENEUVE-SUR-VERB	18/03/2022	19,80	6,60	6,00	8,1	12,90	0,11	0,23	0,14	5,13
60 74091 011	ABH 011	19,64	60	VERBERIE	18/03/2022	17,80	9,80	6,00	7,9	9,00	0,22	0,16	0,08	4,04
60 74091 018	ABH 018	31,85	60	VERBERIE	18/03/2022	18,70	10,40	0,05	7,3	8,40	0,14	0,15	0,09	2,47
60 75389 001	AAA 001	22,68	60	BÉTHANCOURT-EN-VAL	17/03/2022	19,10	8,00	0,05	7,6	10,50	0,15	0,25	0,17	3,18
60 78390 035	ACY 035	14,21	60	CHAVIGNON	19/03/2022	17,90	9,90	13,00	8,1	10,10	0,33	0,28	0,08	6,55
60 78390 100	ACY 100	14,43	60	CLACY-ET-THIERRET	19/03/2022	31,00	17,40	299,00	8,6	15,00	0,14	0,37	0,15	11,00
60 78987 001	ACP 001	43,01	60	AMY	19/03/2022	39,70	9,90	0,05	6,6	17,50	0,23	0,32	0,26	4,50
60 79117 011	ZZ 011	29,61	60	VILLERS-SAINT-BARTHÉ	17/03/2022	28,20	8,70	18,00	8,2	15,10	0,15	0,27	0,13	8,49
60 79117 017	ZZ 017	14,77	60	ESPAUBOURG	17/03/2022	21,10	7,00	14,00	8,2	11,40	0,25	0,21	0,09	6,63
60 80133 012	ADD 012	17,32	60	TRIE-LA-VILLE	17/03/2022	18,10	9,00	0,05	6,9	7,70	0,05	0,11	0,07	2,12
60 99849 002	YN 002	26,81	60	LA HÉRELLE	18/03/2022	18,40	6,90	0,05	8,0	8,90	0,19	0,24	0,12	3,43
60 99849 006	YN 006	29,69	60	LA HÉRELLE	18/03/2022	29,40	5,00	275,00	8,4	15,70	0,17	0,36	0,13	12,60
60 99850 003	ACO 003	42,65	60	ROUVILLERS	17/03/2022	21,70	9,10	11,00	8,3	9,40	0,27	0,20	0,17	5,62
60 99850 006	ACO 006	47,71	60	ROUVILLERS	17/03/2022	20,50	7,50	15,00	8,3	11,70	0,22	0,22	0,19	6,61

BILAN DES ANALYSES DE TERRE SUR LE PÉRIMÈTRE

Période : Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Périmètre : CALCIFIELD 2021

Parcelle					Date d'analyse	Matières organiques (MO) (g/kg)	Rapport C/N	Calcaire total (CaCO3) (g/kg)	pH eau	Capacité d'échange en cations (CEC)	P2O5 (g/kg)	K2O (g/kg)	MgO (g/kg)	CaO (g/kg)
Code Suivra	Nom	Surface (ha)	Dpt.	Commune										
60 99850 010	ACO 010	46,94	60	ROUVILLERS	17/03/2022	22,20	9,00	8,00	8,1	12,50	1,03	0,25	0,23	5,23
60 99904 011	YR 011	19,14	60	LES HAUTS TALICAN	17/03/2022	27,90	6,60	79,00	8,4	8,30	0,20	0,24	0,11	9,38
60 99904 013	YR 013	37,70	60	LES HAUTS TALICAN	17/03/2022	29,20	7,40	7,00	7,8	8,70	0,38	0,30	0,11	4,01
60 99904 020	YR 020	24,00	60	HÉCOURT	17/03/2022	61,90	9,10	132,00	8,1	23,60	0,31	0,29	0,18	13,70
60 99941 016	XP 016	7,82	60	SALENCY	19/03/2022	19,80	10,40	0,05	7,7	8,50	0,21	0,28	0,18	2,50
60 99941 052	XP 052	15,32	60	CAUMONT	19/03/2022	20,40	10,80	5,00	8,1	8,50	0,17	0,20	0,09	4,01
60 99998 106	ACV 106	31,90	60	RULLY	17/03/2022	23,80	11,70	0,05	6,9	10,00	0,28	0,23	0,17	2,74
60 99998 109	ACV 109	30,36	60	RULLY	17/03/2022	23,10	11,60	0,05	7,6	9,40	0,23	0,26	0,14	3,17
60 99998 110	ACV 110	107,68	60	RULLY	17/03/2022	20,50	10,00	0,05	7,7	10,90	0,16	0,19	0,14	3,65
60 99998 111	ACV 111	77,79	60	RULLY	17/03/2022	20,40	10,00	0,05	7,4	10,40	0,27	0,29	0,18	3,06
TOTAL OISE				Nombre d'analyses	57									
77 00022 123	ABW 123	7,70	77	MONTENILS	15/03/2022	20,20	5,40	0,05	6,8	10,80	0,04	0,20	0,13	3,13
77 00238 001	VK 001	38,68	77	BASSEVELLE	15/03/2022	16,90	7,50	0,05	7,6	10,60	0,14	0,15	0,11	3,50
77 00238 004	VK 004	63,86	77	BASSEVELLE	15/03/2022	19,40	9,30	0,05	7,3	12,30	0,14	0,26	0,15	3,73
77 00238 006	VK 006	120,81	77	BASSEVELLE	15/03/2022	18,60	5,70	0,05	7,5	10,80	0,15	0,20	0,09	3,25
		120,81	77	BASSEVELLE	15/03/2022	19,90	8,20	0,05	7,2	10,60	0,24	0,22	0,12	3,37
77 01610 013	AAL 013	22,58	77	BELLOT	15/03/2022	14,30	8,70	0,05	6,4	9,30	0,07	0,17	0,09	2,50
77 01610 101	AAL 101	79,54	77	CHEVRU	15/03/2022	18,60	10,90	0,05	6,8	9,20	0,07	0,15	0,09	2,63
77 15151 003	ABX 003	27,31	77	JOUARRE	15/03/2022	18,70	9,00	0,05	6,8	8,70	0,11	0,22	0,12	2,33
77 15151 009	ABX 009	53,49	77	JOUARRE	15/03/2022	20,10	9,80	0,05	7,3	9,10	0,20	0,25	0,09	2,77
77 23432 009	AAE 009	15,22	77	JOUY-LE-CHÂTEL	15/03/2022	14,80	8,80	0,05	6,2	8,60	0,12	0,12	0,06	2,21
77 53787 001	ACN 001	51,51	77	SAINT-GERMAIN-SOUS-D	15/03/2022	22,40	6,60	0,05	7,7	13,60	0,15	0,18	0,11	4,72

BILAN DES ANALYSES DE TERRE SUR LE PÉRIMÈTRE

Période : Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Périmètre : CALCIFIELD 2021

Parcelle					Date d'analyse	Matières organiques (MO) (g/kg)	Rapport C/N	Calcaire total (CaCO3) (g/kg)	pH eau	Capacité d'échange en cations (CEC)	P2O5 (g/kg)	K2O (g/kg)	MgO (g/kg)	CaO (g/kg)
Code Suivra	Nom	Surface (ha)	Dpt.	Commune										
77 53787 010	ACN 010	28,54	77	CHEVRU	15/03/2022	21,40	7,00	0,05	7,4	11,00	0,08	0,16	0,09	4,06
77 54545 016	ABY 016	18,26	77	VAUDOY-EN-BRIE	15/03/2022	22,20	10,30	0,05	6,1	10,20	0,06	0,22	0,13	2,42
77 54545 026	ABY 026	17,68	77	AMILLIS	15/03/2022	18,10	9,60	0,05	6,9	9,50	0,06	0,21	0,11	2,70
77 55556 001	AAS 001	79,74	77	DOUY-LA-RAMÉE	18/03/2022	18,70	10,70	0,05	8,0	8,40	0,08	0,16	0,09	3,42
77 55556 002	AAS 002	22,70	77	DOUY-LA-RAMÉE	15/03/2022	23,60	8,90	0,05	7,1	11,90	0,04	0,12	0,11	4,02
77 55556 008	AAS 008	30,78	77	DOUY-LA-RAMÉE	18/03/2022	18,10	8,90	8,00	8,2	10,50	0,14	0,21	0,14	5,87
77 56097 003	ABL 003	39,07	77	ÉGLIGNY	15/03/2022	22,40	6,30	0,05	7,9	13,20	0,16	0,26	0,17	4,74
77 56097 006	ABL 006	39,94	77	ÉGLIGNY	15/03/2022	27,70	9,30	35,00	8,2	15,30	0,23	0,32	0,16	11,50
77 56097 020	ABL 020	24,87	77	ÉGLIGNY	15/03/2022	27,10	5,40	322,00	8,2	12,60	0,20	0,30	0,14	12,00
77 56234 005	ABV 005	18,11	77	SAINT-SIMÉON	15/03/2022	19,40	9,30	0,05	7,0	9,20	0,09	0,10	0,10	2,89
77 56432 007	AAQ 007	12,15	77	VILLEMAREUIL	15/03/2022	21,20	10,40	0,05	7,0	11,00	0,08	0,18	0,12	3,46
77 56432 008	AAQ 008	46,89	77	MONTCEAUX-LÈS-MEAU	15/03/2022	18,70	9,60	0,05	6,7	9,20	0,09	0,16	0,10	2,50
77 56656 009	ACE 009	8,51	77	BEAUTHEIL-SAINTS	15/03/2022	23,70	10,50	0,05	7,5	9,70	0,26	0,22	0,16	3,25
77 61987 005	ABD 005	23,24	77	CHENOISE-CUCHARMOY	15/03/2022	17,40	6,20	0,05	7,0	10,00	0,08	0,18	0,08	3,00
77 62903 003	ABM 003	74,73	77	LE PLESSIS-PLACY	18/03/2022	17,60	9,00	0,05	7,5	15,00	0,08	0,22	0,18	4,67
77 62903 005	ABM 005	52,76	77	LE PLESSIS-PLACY	18/03/2022	19,80	10,00	0,05	7,1	13,50	0,13	0,22	0,13	3,93
77 67198 009	AAP 009	65,61	77	AULNOY	15/03/2022	21,60	8,80	0,05	6,7	12,60	0,16	0,22	0,20	3,40
77 67198 013	AAP 013	25,24	77	AULNOY	15/03/2022	23,10	9,70	0,05	6,8	12,60	0,12	0,22	0,19	3,83
77 67198 019	AAP 019	30,48	77	AULNOY	15/03/2022	17,70	9,70	0,05	6,9	9,40	0,14	0,15	0,10	2,88
77 67234 001	ABA 001	63,98	77	CRÉCY-LA-CHAPELLE	15/03/2022	23,50	9,80	0,05	6,8	9,20	0,07	0,13	0,11	2,73
77 67676 001	ABU 001	14,08	77	JOUY-SUR-MORIN	15/03/2022	25,90	9,00	0,05	7,0	11,20	0,09	0,09	0,12	3,44
77 67676 006	ABU 006	38,59	77	JOUY-SUR-MORIN	15/03/2022	23,90	8,50	0,05	7,7	14,30	0,61	0,19	0,21	5,29

BILAN DES ANALYSES DE TERRE SUR LE PÉRIMÈTRE

Période : Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Périmètre : CALCIFIELD 2021


Parcelle					Date d'analyse	Matières organiques (MO) (g/kg)	Rapport C/N	Calcaire total (CaCO3) (g/kg)	pH eau	Capacité d'échange en cations (CEC)	P2O5 (g/kg)	K2O (g/kg)	MgO (g/kg)	CaO (g/kg)	
Code Suivra	Nom	Surface (ha)	Dpt.	Commune											
77 67876 002	AAX 002	44,36	77	MITRY-MORY	18/03/2022	27,50	11,40	20,00	8,4	12,40	0,45	0,42	0,14	8,60	
77 67876 009	AAX 009	15,64	77	PRÉCY-SUR-MARNE	18/03/2022	19,50	9,40	103,00	8,4	15,00	0,07	0,17	0,25	11,60	
77 71890 009	ABB 009	19,78	77	PRÉCY-SUR-MARNE	18/03/2022	34,10	9,40	293,00	8,3	14,80	0,32	0,24	0,29	12,50	
77 71890 011	ABB 011	67,30	77	CHARMENTRAY	18/03/2022	28,20	9,80	21,00	8,3	18,20	0,26	0,42	0,22	10,10	
77 71890 015	ABB 015	19,95	77	CHARMENTRAY	18/03/2022	20,80	9,50	0,05	8,1	10,00	0,21	0,22	0,11	4,45	
77 71890 031	ABB 031	29,07	77	CRÉCY-LA-CHAPELLE	15/03/2022	24,40	9,50	0,05	7,0	10,90	0,12	0,25	0,13	3,42	
77 76549 005	ABJ 005	71,02	77	COURPALAY	15/03/2022	16,50	9,30	0,05	6,4	7,90	0,09	0,11	0,07	2,08	
77 76549 008	ABJ 008	32,78	77	QUIERS	15/03/2022	18,90	9,30	0,05	6,5	8,90	0,12	0,11	0,06	2,53	
77 76676 003	AAR 003	59,12	77	JOUARRE	15/03/2022	18,10	9,00	0,05	7,2	11,00	0,04	0,13	0,11	3,69	
77 76676 005	AAR 005	21,91	77	SAINT-CYR-SUR-MORIN	15/03/2022	20,60	9,20	0,05	6,9	11,40	0,05	0,15	0,21	3,37	
77 76676 006	AAR 006	44,89	77	SAINT-CYR-SUR-MORIN	15/03/2022	21,60	9,40	0,05	6,8	10,40	0,04	0,12	0,11	3,21	
77 77321 002	AAT 002	14,46	77	L'ÉPINE-AUX-BOIS	15/03/2022	24,90	7,20	0,05	7,4	10,90	0,06	0,13	0,13	3,52	
77 83467 001	ACD 001	36,83	77	BEAUTHEIL-SAINTS	15/03/2022	38,70	5,30	0,05	7,3	24,70	0,19	0,51	0,35	7,14	
77 83467 016	ACD 016	17,90	77	TOUQUIN	15/03/2022	20,20	8,90	0,05	7,6	9,00	0,13	0,13	0,11	2,89	
77 87345 002	ABF 002	29,20	77	SAINT-CYR-SUR-MORIN	15/03/2022	21,40	5,80	0,05	7,5	11,90	0,15	0,25	0,11	4,44	
77 89999 007	AAD 007	23,77	77	JOUARRE	15/03/2022	20,20	9,50	0,05	7,5	9,90	0,15	0,19	0,11	3,39	
77 89999 008	AAD 008	42,18	77	JOUARRE	15/03/2022	21,30	9,50	0,05	7,7	12,20	0,16	0,29	0,16	4,04	
77 89999 009	AAD 009	16,66	77	SIGNY-SIGNETS	15/03/2022	19,90	8,80	0,05	6,7	11,00	0,12	0,29	0,15	3,16	
77 90814 001	AAY 001	38,24	77	LE PIN	18/03/2022	29,30	9,10	86,00	8,2	20,40	0,22	0,48	0,25	14,00	
77 90814 003	AAY 003	30,82	77	LE PIN	18/03/2022	18,00	10,60	0,05	7,2	9,80	0,13	0,22	0,10	2,75	
77 90814 018	AAY 018	9,26	77	CLAYE-SOUILLY	18/03/2022	22,20	9,80	0,05	7,4	12,80	0,13	0,32	0,13	3,57	
TOTAL SEINE-ET-MARNE				Nombre d'analyses	54										

TOTAL PERIMÈTRE	Nombre d'analyses	280									
-----------------	-------------------	-----	--	--	--	--	--	--	--	--	--


Annexe 6 : Dossier cartographique par département et par commune

- **Légendes des cartes**
- **Cartes des sols par département et par commune**
- **Cartes d'aptitude par département et par commune**
- **Fiches parcellaires par département et par commune**

**Extension du périmètre d'épandage des sous-produits
CALCIFIELD
Légende des cartes d'aptitude à l'épandage**

 Limites communales

 Captages AEP


 Périmètre rapproché de protection de captage AEP

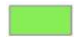
 Périmètre éloigné de protection de captage AEP

 Zones réglementées - PPRI approuvées


Classes d'aptitude à l'épandage


 Classe 0 : Épandage et stockage interdits

 Classe 1 : Épandage à la dose agronomique réduite uniquement en période de ressuyage des sols

 Classe 2 : Épandage à la dose agronomique maximale

**Extension du périmètre d'épandage des sous-produits
CALCIFIELD
Légende des cartes des sols - Département de l'Aisne (02)**

 Limites communales


 Point de Référence

Textures des sols

 Données absentes	 Limon Moyen
 Etangs	 Limon Moyen Sableux
 Zones remaniées	 Limon Moyen Calcaire (ergeron)
 Argile	 Limon Sableux
 Argile Limoneuse	 Limon Sablo- Argileux
 Argile Lourde	 Sable
 Argile Sableuse	 Sable Argileux
 Craie	 Sable Limoneux
 Limon Argileux	 Tourbe
 Limon Argilo- Sableux	 Pseudo-Tourbe
 Limon Crayeux	

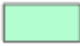




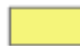




Extension du périmètre d'épandage des sous-produits CALCIFIELD












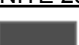
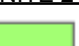

Légende des cartes des sols - Départements de l'Oise (60) et Seine-et-Marne (77)

 Limites communales

 Point de Référence

Unités de sols

- UNITE 2  Sols profonds (0,80 m à 1,20 m), de texture limoneuse à limono-argileuse et argilo-limoneuse, très fortement hydromorphes (signes d'hydromorphie apparaissant entre 0,20 et 0,50 m).
- UNITE 3  Sols profonds (0,80 m à 1,20 m), de texture à dominante limoneuse à sablo-limoneuse, carbonatés, à charge variable en graviers de craie, fortement hydromorphes (signes d'hydromorphie apparaissant entre 0,20 et 0,50 m).
- UNITE 3 BIS  Sols moyennement profonds (0,50 m à 0,80 m), très fortement hydromorphes (hydromorphie apparaissant dès la surface et engorgement permanent vers 0,80 m), de texture limoneuse, non carbonatés.
- UNITE 4  Sols profonds (0,80 m à 1,20 m), de texture limoneuse, non hydromorphes, localement carbonatés, à charge variable en graviers de craie ou de silex.
- UNITE 5  Sols moyennement profonds (0,50 m à 0,80 m), de texture sableuse à sablo-limoneuse, non hydromorphes, non carbonatés, à charge variable en graviers de craie, reposant sur de la craie altérée entre 0,50 et 0,80 m.
- UNITE 6  Sols très peu profonds (< 0,30 m), de texture variable (limon à limon pur, limon argileux à argile limoneuse), à charge forte en cailloux de craie, carbonatés, non hydromorphes, reposant sur la craie.
- UNITE 7  Sols peu profonds (0,30 à 0,50 m), de texture variable (limon à limon pur, limon argileux à argile limoneuse), à charge moyenne en cailloux de craie, carbonatés, non hydromorphes, reposant sur la craie.
- UNITE 9  Sols profonds (0,80 à 1,20 m), carbonatés, non hydromorphes, de texture limono-sableuse devenant argilo-sableuse, reposant sur de la craie.
- UNITE 10  Sols très profonds (> 1,20 m), non hydromorphes, de texture sableuse à limono-sableuse, à charge variable en cailloux de craie.
- UNITE 11  Sols profonds (0,80 à 1,20 m), de texture limono-sableuse, non carbonatés, fortement hydromorphes (hydromorphie apparaissant entre 0,30 et 0,55 m).

- UNITE 12
 Sols moyennement profonds (0,50 à 0,80 m), non hydromorphes, de texture limono-sableuse à sablo-limoneuse, reposant sur du sable.
- UNITE 13
 Sols moyennement profonds (0,50 à 0,80 m), non hydromorphes, de texture limono-sableuse, reposant sur un limon argilo-sableux puis sur du sable vers 0,80 m avec parfois présence de cailloux.
- UNITE 14
 Sols moyennement profonds (0,50 à 0,80 m), moyennement hydromorphes, carbonatés, de texture argileuse à argilo-sableuse, reposant sur du sable.
- UNITE 15
 Sols très profonds (> 1,20 m), de texture sablo-limoneuse, non carbonatés, moyennement hydromorphes (entre 0,50 et 0,80 m), reposant sur du sable.
- UNITE 16
 Sols moyennement profonds (0,50 à 0,80 m), de texture limoneuse, à charge moyenne à forte en graviers et cailloux de silex, non hydromorphes, reposant sur une formation à silex.
- UNITE 17
 Sols peu profonds (0,30 à 0,50 m), de texture limono-argileuse à argilo-limoneuse, à charge variable en silex, non hydromorphes, reposant sur une formation à silex.
- UNITE 18
 Sols peu profonds (0,30 à 0,50 m), de texture argilo-limoneuse, à charge variable en silex, fortement hydromorphes (signes d'engorgement apparaissant vers 0,30 - 0,50 m), reposant sur une formation à silex.
- UNITE 19
 Sols profonds (0,80 à 1,20 m), de texture argilo-limoneuse, reposant sur une argile.
- UNITE 20
 Sols profonds (0,80 à 1,20 m), de texture argilo-limoneuse, fortement hydromorphes (0,35 à 0,55 m), reposant sur une argile sableuse.
- UNITE 21
 Sols moyennement profonds (0,50 à 0,90 m), de texture limoneuse, moyennement hydromorphes (signes apparaissant vers 0,60 - 0,70 m), reposant sur une formation à silex.
- UNITE 22
 Sols peu profonds (0,30 à 0,50 m), de texture argilo-limoneuse, reposant sur une argile avant 0,60 m de profondeur, à charge moyenne à faible en cailloux de silex, non hydromorphes.
- UNITE 23
 Sols peu profonds (0,30 à 0,50 m), de texture argilo-limoneuse, non hydromorphes, reposant sur une formation à silex puis sur la craie vers 0,60 à 0,90 m.
- UNITE 24
 Sols très profonds (> 1,20 m), de texture limoneuse, non hydromorphes.
- UNITE 25
 Sols très profonds (> 1,20 m), de texture limoneuse, moyennement hydromorphes (signes d'engorgement apparaissant entre 0,60 et 0,80 m).

UNITE 26



Sols très profonds (> 1,20 m), de texture limoneuse pouvant devenir localement limono-argileuse à argilo-limoneuse vers 0,60 - 0,80 m de profondeur, fortement hydromorphes (signes d'hydromorphie apparaissant entre 0,30 et 0,50 m de profondeur), pouvant devenir carbonatés à partir de 0,60 m.

UNITE 27



Sols très profonds (0,80 à 1,20 m), de texture limoneuse à limono-sableuse, moyennement hydromorphes (signes d'hydromorphie apparaissant entre 0,60 et 0,80 m de profondeur), reposant vers 0,30 - 0,40 m sur un limon argileux ou argilo-sableux puis sur une formation sableuse vers 0,90 m.